

Premier congrès international du patient atteint du cancer en Algérie  
**Le SOS des cancéreux pour une assurance totale**

P05

# LE CARREFOUR D'ALGERIE

*Le journal du citoyen* 24ème année

N°7102 - JEUDI 06 FEVRIER 2025 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Sonatrach et Sonelgaz  
**Des consultations en Italie avec plusieurs compagnies énergétiques**

P04



**Ses déclarations sur Ghaza ont soulevé des réactions en chaîne dans le monde**

**Trump a-t-il toute sa tête ?**

Lire en page 03

**ORAN** P07

Croissant rouge algérien

**Vers la formation de plus de 20.000 secouristes en 2025**

Pôle urbain Belgaid - Bir El Djir

**La pluie lève le voile sur un relâchement inquiétant**

Trafic de drogues

**Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé**



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: [lecarrefourdoran@yahoo.fr](mailto:lecarrefourdoran@yahoo.fr)

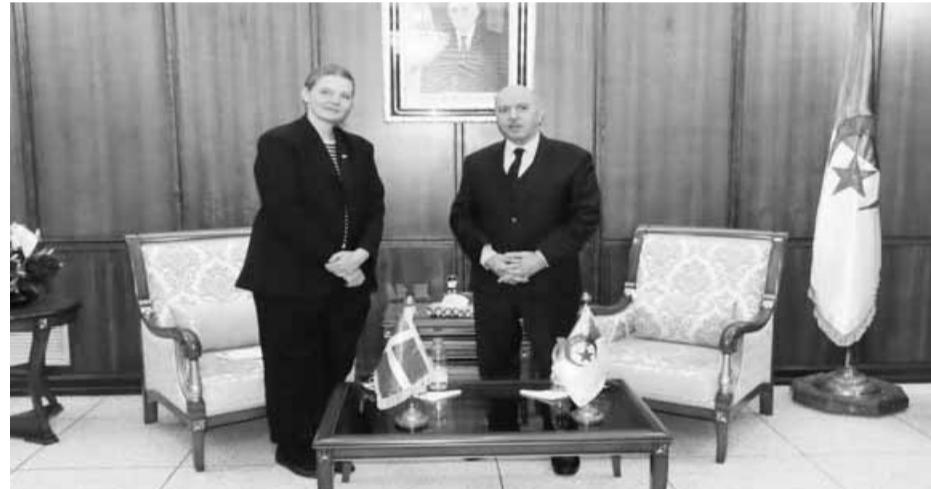
APN

## Cycle de formation sur les marchés publics au profit des députés

L'Assemblée populaire nationale (APN) a organisé, mardi, un cycle de formation sur le thème des marchés publics au profit d'un groupe de députés, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. Un groupe de députés a bénéficié de cette formation à huis clos, organisée sous le patronage du président de l'APN, M. Brahim Boughali, et la supervision du vice-président chargé de la communication, de la culture et de la formation, Ayoub Hammam, précise la même source. Encadrée par l'expert auprès de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP), Hadj Ali Mohamed Nasredine, cette formation a permis aux députés d'acquérir les connaissances et les aptitudes nécessaires à la compréhension et à l'application des cadres juridiques, ainsi que les principes fondamentaux liés aux marchés publics, sur la base des actualisations contenues dans la loi 12-23 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ajoute le communiqué, soulignant que des cadres de la sous-direction de la formation parlementaire étaient présents. A cette occasion, le directeur général de la législation, Monzer Rabah, a souligné l'engagement de l'Assemblée à former les députés dans différents domaines en lien avec leurs missions en vue de renforcer leurs compétences dans l'exercice de leurs responsabilités.

Santé

## La coopération au centre de l'entretien Saihi - Ambassadrice du Danemark



Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est entretenu, mardi à Alger, avec l'ambassadrice du Danemark en Algérie, Mme Katrine From Hoyer, sur les moyens de renforcer les relations de coopération bilatérale dans le domaine sanitaire, a indiqué, mercredi, un communiqué du ministère. Cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres de l'administration centrale, a été l'occasion de passer en revue et d'évaluer les relations bilatérales en vue de les promouvoir davantage, précise le communiqué,

notant que les entretiens entre les deux parties ont porté sur les moyens de renforcer les relations de coopération dans le domaine sanitaire, et d'explorer les opportunités de partenariat disponibles entre les deux pays dans les domaines d'intérêt commun, tant dans le secteur public que privé. A cet égard, M. Saihi a mis en avant l'importance de développer l'action bilatérale au mieux des intérêts des deux pays, saluant par là même, "la convergence de vues" entre l'Algérie et le Danemark.

Après Ooredoo

## Zerrouki visite l'opérateur Optimum

### Télécom Algérie - Djezzy

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki a effectué mardi une visite à la société "Optimum Télécom Algérie - Djezzy", où il a inspecté diverses structures dans le cadre des sorties et rencontres de consultation qu'il mène aux sièges des opérateurs de téléphonie mobile, a un communiqué du ministère. Lors de cette visite le ministre a visité et inspecté plusieurs structures et instal-

lations relevant de "Djezzy" où il s'est, également, enquis des modes de gestion des ressources humaines et des volets commercial et technique. M. Zerrouki a, en outre, visité le nouveau siège de l'entreprise où il a reçu des explications exhaustives sur ses départements en sus des différentes "solutions numériques développées par des compétences nationales en faveur du grand public et des entreprises".

Défense

## Le Général d'Armée Chanegriha en visite officielle en Inde



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé, mercredi, une visite officielle en République de l'Inde, sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et secrétaire du Département des affaires militaires de l'Inde, a rapporté le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Sur invitation du Chef d'Etat-major de la Défense et Secrétaire du Département des af-

faires militaires de l'Inde, Monsieur le Général d'Armée Chanegriha Saïd, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'ANP, entame une visite officielle en République de l'Inde, à partir d'aujourd'hui 5 février 2025", précise la même source. Lors de cette visite, qui s'inscrit "dans le cadre du renforcement de la coopération entre l'ANP et l'Armée indienne, les deux parties examineront les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué du MDN.

Congrès de l'UGCAA

## Issam Bedrissi plébiscité SG

Issam Bedrissi a été plébiscité Secrétaire général (SG) de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), lors du 7ème congrès de l'Union, organisé mardi à Alger. Ce congrès qui s'est déroulé en présence du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni et de représentants de plusieurs ministères et instances, a vu la participation de membres de toutes les wilayas outre des représentants de 40 fédérations nationales affiliées à l'Union. Les partici-

pants au congrès ont affirmé dans une Déclaration que ce plébiscite intervenait pour "valoriser les efforts et acquis accomplis par l'UGCAA en un temps record", faisant part de leur disponibilité "à porter le flambeau des chouhada et à poursuivre le parcours honorable réalisé par l'UGCAA, depuis sa création en 1956". De son côté, M. Bedrissi s'est dit reconnaissant de la confiance placée par les membres en sa personne, laquelle se veut "une lourde responsabilité mais aussi une opportunité pour servir la patrie".

Assurances

## Signature d'une convention de partenariat entre la CNMA et l'UGCAA

La Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA) et l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) ont signé, mardi à Alger, une convention-cadre de partenariat et d'assurance, a indiqué la mutualité agricole dans un communiqué. Cette convention a été signé par le directeur général de la CNMA, Cherif Benhabiles et le secrétaire général de l'UGCAA, Issam Bedrissi, en marge de la cérémonie d'ouverture officielle des travaux du 7e congrès de l'UGCAA, a précisé la même source. A travers cette convention, les deux parties s'engagent "à dé-

velopper trois principaux axes, la création d'un partenariat solide gagnant-gagnant, la promotion des relations bilatérales exceptionnelles pour répondre au mieux aux besoins de l'UGCAA et la prévention des risques à travers un échange régulier d'informations, d'expertise et de bonne pratique collaborative pour solutionner les risques potentiels pour la stabilité et la sécurité de leurs activités". Dans ce contexte, la mutualité agricole a souligné que l'UGCAA est un "important intermédiaire entre l'Etat et les commerçants dans le cadre de la régulation du marché" ...

Ses déclarations sur Ghaza ont soulevé des réactions en chaîne dans le monde

## Trump a-t-il toute sa tête?

Synthèse de B. L.

**L**e monde est resté abasourdi après les dernières déclarations du président américain, Donald Trump. Son agressivité concernant le commerce, notamment en s'attaquant au Canada, la Chine et l'Union Européenne mais surtout en abordant la question palestinienne et la bande de Ghaza. Son soi-disant projet de «contrôler Ghaza et déplacer ses habitants» a soulevé hier une multitude de réactions et de condamnations, chez les Palestiniens bien sûr mais aussi à travers le monde alors que de délicates négociations devaient reprendre entre le Hamas et l'entité sioniste dont le premier ministre était à la maison blanche mardi. Pour le Hamas, le président américain veut «jeter de l'huile sur le feu» ajoutant que ses déclarations ne «contribueront pas à la stabilité» au Moyen-Orient. Pour sa part, le président palestinien, Mahmoud Abbas, ainsi que l'Egypte et plusieurs capitales occidentales ont dénoncé les déclarations américaines, jugées «dangereuses pour la stabilité» et «le pro-

cessus de paix». Abbas a affirmé en réponse aux appels américains au déplacement des Palestiniens de Ghaza, «nous ne permettrons pas que soient bafoués les droits de notre peuple». Donald Trump a encore répété mardi que les habitants de Ghaza, en ruines après 15 mois de guerre, pourraient aller vivre en Jordanie ou en Egypte, malgré l'opposition de ces pays et des Palestiniens eux-mêmes. "Les Etats-Unis vont prendre le contrôle de la bande de Ghaza", a-t-il dit au côté de M. Netanyahu, parlant du territoire palestinien comme d'un "chantier de démolition". Le président américain a affirmé que les Etats-Unis allaient "aplanir la zone et se débarrasser des bâtiments détruits", afin de développer économiquement le territoire. Il a parlé d'un projet "à long terme" et dit avoir parlé à d'autres pays dans la région qui ont "adoré" l'idée, répétant son vœu de faire de Ghaza la "Côte d'Azur du Moyen-Orient". Donald Trump avait déjà suscité l'indignation internationale en proposant de faire "tout simplement le ménage" dans la bande de Ghaza et de transférer ses habitants dans des lieux "plus sûrs"

comme l'Egypte ou la Jordanie. Il doit recevoir dans la semaine le roi de Jordanie et s'est déjà entretenu au téléphone avec le président égyptien, Abdel Fattah al-Sissi. L'Egypte, frontalière de Ghaza, a appelé mercredi l'Autorité palestinienne, dirigée par Mahmoud Abbas, à reprendre le contrôle du territoire, d'où elle avait été chassée en 2007 quand le Hamas y a pris le pouvoir. Le Caire a également plaidé pour une reconstruction rapide, "sans que les Palestiniens quittent la bande de Ghaza". La Turquie a elle aussi jugé "inacceptable" le projet de déplacer la population de Ghaza. L'Arabie saoudite a affirmé qu'elle "poursuivra sans répit ses efforts pour un Etat palestinien" soulignant qu'elle "n'établira pas de relations diplomatiques avec Israël sans cela". Pour la France, l'avenir de Ghaza passe par "un futur Etat palestinien" et non par le contrôle "d'un pays tiers". Pour Londres, les Palestiniens doivent pouvoir "vivre et prospérer" à Ghaza et en Cisjordanie. Ghaza "appartient aux Palestiniens", a pour sa part répondu du Berlin aux propos de Donald Trump.

Revue El Djeïch

## L'Algérie porte une attention particulière à l'unification des rangs en Afrique

**L**'Algérie, en tant qu'acteur clé dans la réalisation de l'intégration et de la stabilité en Afrique, porte une attention particulière à l'unification des rangs sur le continent, intimement convaincue que son prolongement africain l'oblige à œuvrer sans relâche à la concrétisation de cette aspiration, affirme la revue El Djeïch dans son numéro du mois de février. Sous le titre "Profondeur africaine de l'Algérie: choix stratégique", l'éditorial d'El Djeïch note que "l'Algérie aujourd'hui, en tant qu'acteur clé dans la réalisation de l'intégration et de la stabilité en Afrique, porte une attention particulière à l'unification des rangs sur le continent, intimement convaincue que son prolongement africain et son poids en tant que puissance régionale l'obligent à œuvrer sans relâche à la concrétisation de cette aspiration".

S'inspirant de ses principes immuables et des valeurs de sa glorieuse Révolution dans ses rapports avec ses partenaires, parmi lesquels le bon voisinage, l'établissement de relations amicales et de coopération dans son environnement régional et international, l'Algérie contribue aussi aux "efforts visant à permettre à l'Afrique d'asseoir sa pleine souveraineté sur ses territoires et ses richesses ainsi que l'indépendance de sa décision souveraine", ajoute la même source, précisant que c'est ainsi que l'Afrique "parviendra à se défaire définitivement des lourdes séquelles héritées du colonialisme qui est en grande partie responsable de la situation peu enviable que vit le continent". Pour El Djeïch, "ceci requiert davantage de solidarité et de synergie entre les pays africains et à conférer une forte impulsion au développement global de notre continent qui réunit tous les facteurs lui permettant de s'engager résolument sur la voie du développement, du progrès

et de la prospérité". Dans ce contexte, le Conseil de sécurité de l'ONU "a salué, le mois dernier, le rôle de l'Algérie en tant que leader africain en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme, tout en reconnaissant, pour la première fois, sur instance de l'Algérie, le rôle fondamental joué par les différents mécanismes de sécurité africains existants", rappelle la même source. "Un acquis qui représente un honneur et une reconnaissance de son rôle leader en matière de lutte contre le fléau du terrorisme et l'instauration de la stabilité et de la sécurité dans le continent africain", affirme l'édito, ajoutant que "cette reconnaissance accroît davantage la responsabilité de l'Algérie, en ce sens que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, est le porte-parole de l'Afrique, s'agissant de la lutte contre le terrorisme, et à qui a échu la mission de suivre ce dossier à l'échelle du continent. Une responsabilité dont l'Algérie mesure pleinement l'importance et qu'elle endosse avec toute la détermination, l'abnégation et la constance requises". L'Algérie, poursuit l'éditorial, "est animée d'une volonté sans faille pour tenir ses engagements envers l'Afrique, comme elle demeure profondément attachée à sa profondeur africaine en tant que choix stratégique, et ce, à travers la coopération fructueuse et étroite avec les pays africains pour répondre aux priorités de notre continent en matière de paix, de sécurité et de développement". Dans ce sens, la revue met en avant l'allocution du président de la République lors de la 11e session du Séminaire de haut niveau d'Oran sur la paix et la sécurité en Afrique, en décembre 2024, dans laquelle il a déclaré que "l'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en

Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre Organisation continentale". A cet égard, El Djeïch affirme qu'"à la lumière d'une conjoncture régionale et internationale agitée, caractérisée par la multiplication des crises et tensions qui menacent la sécurité et la stabilité du continent, l'Algérie continue d'appeler les pays africains à consacrer le principe des solutions africaines aux problèmes africains, qui a été et restera un objectif stratégique, loin de toute ingérence étrangère ou polarisation entre grandes puissances visant à marginaliser davantage notre continent et à le confiner au bas des préoccupations internationales".

Corps des présidents de Cours et des procureurs généraux

## Le président de la République opère un mouvement partiel

**L**e président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice, a indiqué, mardi, un communiqué de la Présidence de la République. "Conformément aux dispositions de la Constitution, notamment les articles 92 et 181, et de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a opéré un mouvement partiel dans le corps des présidents de Cours et des procureurs généraux près les Cours de justice. Le mouvement porte sur la mutation d'un (1) président de Cour de justice et de trois (3) procureurs généraux, la promotion de (13) juges au poste de président de Cour ou de procureur général et la fin de fonction pour 08 présidents de Cours et 04 procureurs généraux", lit-on dans le communiqué.

## Point de Vue

Par A. Benabdellah  
Jalildz62@gmail.com

## Un Trump complètement irréel !

**Q**uand le destin élit un Trump à la tête de la grande puissance militaire et économique mondiale, cela laisserait penser que le Tout Puissant serait en train de préparer une destinée redoutable pour toute l'humanité et non seulement pour les USA. L'éigmatique personnalité de Trump cache plus qu'elle ne démontre sur ce qui l'est réellement, ce personnage des romans psychologiques. Les avancées sur le Canada, sur le Groenland, sur les immigrés latino-américains, notamment, les mexicains ennemis jurés de Trump et du courant suprématiste, démontrent que ce Trump serait plus proche d'un Hitler que d'un Abraham Lincoln. Cette personne sait vraiment s'afficher comme un type exceptionnel et hors pair. Trump fait peur à ses pairs européens et américains plus qu'aux autres. Pour les Arabes, il a inauguré son ère par faire une proposition jugée par tout le monde comme étant insensée. Pour lui, la solution au problème de Ghaza, est simple comme bonjour : faire déplacer ce million et demi de Ghazzouï vers l'Egypte et la Jordanie et l'affaire est classée ! Puisque le déplacement des gens est une solution rapide et efficace, pourquoi donc ne pas déplacer ces juifs usurpateurs, occupant injustement la Palestine en y commettant des crimes atroces, vers un de ces Etats qui composent les USA ! Les Etats unis d'Amérique sont un vaste pays-continent qui pourrait absorber, sans problèmes de millions de juifs. De toute façon, ce que Trump disait et pensait haut, c'est ce que ses prédécesseurs disaient et pensaient bas ou dans les coulisses. Il paraissait plus préoccupé par le maintien de la suprématie militaire et économique de l'Amérique face à une Chine, de plus en plus concurrente et redoutable. Sur le plan économique, la Chine est en train d'envahir la planète par sa technologie et essor économique grandissant. Cette situation n'est pas pour plaire à une Amérique ayant horreur de ce genre de concurrents redoutables se moquant de l'agressivité américaine. La Russie, l'Union Européenne ! Toutes ces puissances militaire et économique, ayant la capacité de tenir tête à l'Amérique de Trump sont dans l'imaginaire trumpiste» des puissances concurrentes et redoutables, dont il sera absolument nécessaires d'éliminer. Ceci est impératif, si les USA voulaient maintenir le cap en termes de puissance exclusive. Nous savions déjà comment les américains avaient réussi à faire démolir l'ex-Union soviétique, en dépit de sa puissance militaire en cette époque de l'Histoire. Récapitulons : désormais, les trois grandes priorités de Trump en ce qui concerne ses relations internationales sont de démolir les trois puissances concurrentes : L'UE, la Russie et la Chine. Réussira-t-il ?

Le mouvement se présente comme suit:

1/ Présidents des cours de justice:

- Cour de justice de Sétif: Yakoubi Youcef
- Skikda: Ouazene Abdelhamid
- Médéa: Bouhamidi Nadia
- Mostaganem: Marouf Larbi
- M'sila: Mehira Hacène
- Oran : Bouterfas Djilali
- Tissemsilt: Allouga Nacer Eddine
- El Oued: Debboub Tayeb
- Relizane: Othmani Hocine

2/ Procureurs généraux près les Cours de justice:

- Batna: Benbelkacem Moncef
- Bouira: Bendaas Fayçal
- Alger: Benboudiaf Mohamed El Kamel
- Skikda: Messaoudi Tahar
- Sidi Bel Abbès: Naidjaoui Djamel
- M'sila: Foudad Djamel
- Mascara: Benabdallah Mustapha
- Souk Ahras: Boukhari Omar"

## Pôle & Mic

Par B.Nadir

### Mobilisons-nous contre le cancer !

**L**e cancer du sein est le plus courant chez les femmes en Algérie, tandis que chez les hommes, c'est le cancer colo-rectal qui prédomine, suivi de celui de la prostate, des poumons et de la thyroïde, comme l'a précisé le professeur Asma Karboua, chef de service d'oncologie au CHU Mustapha. Elle a souligné que l'incidence du cancer du sein chez les femmes a augmenté de manière exponentielle, passant de 9 000 nouveaux cas par an à 14 000, avant d'atteindre 51 000 nouveaux cas par an, touchant en particulier les jeunes femmes. La spécialiste a également exprimé sa préoccupation face à l'augmentation des cancers chez les enfants, citant notamment les cancers hématologiques, la leucémie et les tumeurs cérébrales comme les plus fréquents. Intervenant dans l'émission « L'Invité du jour » sur la Radio algérienne, à l'occasion de la Journée mondiale du cancer, le professeur Karboua a rappelé que le cancer constitue un véritable fardeau pour le pays, non seulement en termes d'incidence et de mortalité, mais aussi du coût élevé de la prise en charge. Elle a également insisté sur l'importance de la prévention primaire pour réduire les risques, et a souligné que si celle-ci n'est pas possible, le dépistage (prévention secondaire) devient essentiel pour lutter contre cette maladie en forte progression. La Pr. Asma Karboua a souligné les progrès dans la prise en charge du cancer en Algérie, avec l'ouverture de 20 centres anticancer (CAC) qui allègent la surcharge des structures existantes, bien que certains ne soient pas encore opérationnels. Elle a appelé à l'équipement des CAC avec des accélérateurs modernes pour réduire les délais d'attente. Elle a également mentionné le manque de personnel spécialisé et les difficultés liées au remboursement des soins privés. Concernant la prévention, elle a insisté sur l'importance du dépistage précoce, notamment pour les cancers "silencieux", et a souligné le rôle de l'éducation pour sensibiliser le public à la prise en charge précoce. Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé l'engagement de l'État à prendre en charge les patients atteints de cancer, soulignant les efforts du groupe Saidal pour produire localement des médicaments contre cette maladie, réduisant ainsi la dépendance aux importations. Il a précisé que 11 000 professionnels de santé sont mobilisés dans ce domaine et que des centres anticancer sont développés dans plusieurs wilayas, avec l'objectif d'installer des accélérateurs dans chaque wilaya d'ici 2026. Saihi a également insisté sur l'importance de la prévention, en collaboration avec d'autres ministères pour promouvoir une alimentation saine. De son côté, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a salué les progrès de l'Algérie dans la production locale de médicaments contre le cancer, soulignant les défis liés aux traitements innovants comme les biosimilaires et la thérapie cellulaire. L'Algérie vise également à devenir un centre régional de production de médicaments, avec des ambitions d'exportation vers l'Afrique et le reste du monde.

## Industrie du textile et du cuir

### Signature d'une convention entre le Groupe «GETEX» et la Start-up «Diar Dzair»

**U**ne convention de partenariat stratégique a été signée, mardi, entre le Groupe Textiles et Cuirs (GETEX) et la start-up "Diar Dzair" spécialisée dans le commerce électronique et l'innovation, en vue de promouvoir les produits du Groupe public via les espaces en ligne et de l'accompagner pour réaliser une transformation numérique globale. Cette convention a été signée par le Président directeur général de "GETEX", Toufik Berkani, et le directeur général de "Diar Dzair", Abderraouf Saighi, lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, et le ministre de l'Econo-

mie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouardah. En vertu de ce partenariat, la start-up accompagnera le Groupe, toutes filiales confondues, en lui assurant une plateforme numérique d'e-commerce pour commercialiser ses produits à travers l'ensemble du territoire national, a précisé M. Saighi, soulignant qu'elle assurera également, par le biais de l'une de ses filiales, la livraison des commandes via son réseau de distribution disponible dans les 58 wilayas. Sur cette plateforme, une rubrique sera dédiée aux producteurs et opérateurs privés dans le secteur du textile et

du cuir, comprenant un recensement national global et numérique du secteur, ajoute le même intervenant, pour qui cette mesure permettra d'établir un contact direct "avec tous les opérateurs et facilitera ainsi l'échange des matières premières et des produits finis entre eux". La startup développera, en vertu de cette convention, plusieurs autres plateformes numériques pour "GITEX", visant à réaliser une transformation numérique globale, allant de la production au développement de nouveaux modèles conformes aux normes mondiales, notamment la création d'une plateforme dédiée à la gestion de toutes les sal-

les d'exposition du groupe, selon les explications fournies lors de la cérémonie de signature. Dans son allocution à cette occasion, le ministre de l'Industrie a salué cette initiative "qui s'inscrit dans le cadre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à encourager les start-up". Il a assuré que le secteur de l'industrie "a intégré les start-up et l'innovation dans sa feuille de route avec la concrétisation de nombreux partenariats de ce type à l'avenir", appelant les banques algériennes à "adhérer à cette démarche et à accompagner ces start-up".

## Sonatrach et Sonelgaz

### Des consultations en Italie avec plusieurs compagnies énergétiques

**L**es délégations des groupes Sonatrach et Sonelgaz, prenant part aux travaux de la 25ème session de l'assemblée annuelle de la compagnie Baker Hughes qui se tient à Florence (Italie), ont mené une série de consultations avec plusieurs compagnies énergétiques mondiales en vue de renforcer la coopération. Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, et son homologue de Sonelgaz, Mourad Adjali, ont tenu, mardi, avec plusieurs cadres dirigeants des deux groupes, des rencontres de haut niveau avec des responsables de grandes sociétés du secteur énergétique mondial, l'un dans les communiqués des deux groupes publics. Dans ce cadre, les deux délégations ont tenu une réunion avec le Pdg de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et débattu des voies et moyens à même d'impulser la coopération. M. Hachichi a passé en revue avec le Pdg de Baker Hughes "l'état d'avancement du projet de renforcement du gisement de Hassi R'Mel - phase III - étape 2, insistant sur l'importance du respect

des délais fixés pour ce projet stratégique, en veillant à garantir le niveau optimal de qualité et de professionnalisme". Les discussions ont porté également sur les moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements énergétiques, et d'explorer de nouvelles opportunités susceptibles de renforcer le partenariat futur avec Baker Hughes. La compagnie américaine est le partenaire de Sonatrach, dans les filiales ALGESCO et APEC, spécialisées dans la fabrication d'équipements industriels et de pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures, de même qu'elle contribue à plusieurs projets de développement vitaux. De son côté, M. Adjali a mis en avant, lors de cette rencontre, le renforcement de la coopération à travers deux axes principaux visant à soutenir la politique d'intégration nationale et à réduire la facture des importations. Il s'agit d'étudier les moyens d'intégrer la fabrication locale de turbines à gaz de petite taille pour répondre aux besoins du

marché local, puis d'explorer les possibilités d'expansion vers le marché africain et régional. Les potentialités de développement ont également été examinées en mettant l'accent sur le transfert d'expertises et de savoir-faire dans le domaine de la maintenance des équipements industriels et des turbines à gaz afin de permettre à "ALGESCO" d'ouvrir des marchés en Afrique, et d'établir une coopération et un partenariat avec la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), pour la fabrication locale de pièces de rechange, dans le but d'augmenter les taux d'intégration nationale dans ce domaine. Les deux délégations algériennes ont également tenu une réunion avec le directeur exécutif des opérations du secteur des ressources naturelles de la compagnie italienne "Eni", Guido Brusco. Cette rencontre fait suite au mémorandum d'entente signé le 31 juillet 2024 et a été consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux concernant le dossier de partenariat entre les trois parties (Sonatrach, Sonelgaz et Eni).

## Commerce

### L'approche participative a donné des résultats concrets

**L**e ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a affirmé, mardi à Alger, que l'approche participative adoptée par son département ministériel, impliquant tous les acteurs dans l'approvisionnement et la régulation du marché, a permis d'obtenir des "résultats concrets", contribuant au renforcement de la stratégie nationale de la sécurité alimentaire. Dans une allocution prononcée lors des travaux du 7e Congrès national de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), M. Zitouni a estimé que cette symbiose entre le ministère et les différentes parties prenantes était "une source de fierté", car elle contribue à renforcer la stratégie nationale de la sécurité alimentaire et à atteindre la souveraineté économique. Et d'ajouter dans ce contexte, que la nouvelle génération de commerçants est "suffisamment consciente des viles conspirations et plans malveillants ourdis contre le pays, et qui sont déjoués, a-t-il dit, grâce à la mobilisation de toutes les forces sociales vives, et des institutions de l'Etat. Zitouni, a dans ce contexte, ap-

pelé l'UGCAA, les associations et fédérations professionnelles à sensibiliser les commerçants et les opérateurs économiques à la nécessité de s'adapter aux mutations sociales et de promouvoir les réformes économiques visant à diversifier l'économie, atteindre une croissance forte et durable, dynamiser le monde des affaires, promouvoir l'investissement privé, renforcer les capacités d'exportation et prospecter en permanence les opportunités pour investir les marchés extérieurs. Le ministre a réitéré l'engagement de ses services à accompagner les commerçants et les opérateurs économiques pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et relancer l'économie pour cristalliser les ambitions et préserver la sécurité économique de l'Algérie sur la voie de la modernisation, du progrès et de la prospérité. Evoquant le thème du 7e congrès, "L'innovation technologique pour le renforcement de la sécurité économique", M. Zitouni a souligné la nécessité de s'orienter vers l'innovation étant un "outil efficace et indispensable" face aux fluctuations et aux crises que connaît le mon-

de en permanence, ce qui en fait un enjeu central dans les défis à relever. A cet effet, le ministre a appelé à la valorisation des ressources matérielles et naturelles du pays pour atteindre cet objectif stratégique, en les exploitant de manière optimale et en encourageant l'innovation ainsi que l'investissement, ce qui permettra d'atteindre l'autosuffisance en matière de produits stratégiques, d'assurer des stocks de sécurité à moyen et long terme, et de promouvoir la production nationale en consolidant les fondements de l'économie et en diversifiant les sources de revenus. Il s'agit de l'une des principales priorités du programme du Président de la République visant à réaliser une mutation économique positive à même de renforcer le leadership du pays, de contribuer à l'amélioration du niveau de vie du citoyen et à la préservation de son pouvoir d'achat, a-t-il dit, soulignant que "l'Algérie a franchi des pas considérables, ne faisant pas cas des tentatives vaines et continues visant à fragiliser la paix sociale, à destabiliser le marché national et à remettre en question la pertinence des décisions gouvernementales".

## Premier congrès international du patient atteint du cancer en Algérie **Le SOS des cancéreux pour une assurance totale**

Par Nadira FOUDAD

**L**a mise en place de registre au niveau du ministère de la santé a permis d'atténuer les souffrances car le cancer a atteint 49.144 malades dont celui du sein, de la prostate, de la vessie, de l'estomac et du côlon. Les chiffres exhibés par la représentante du ministère de la santé, Djamil Nadir et de Mme Bouderbel, sont effarants mais elles rassurent pour réduire le taux de mortalité et pour améliorer les facteurs de risques. Un grand hommage à titre posthume a été rendu, mardi, au défenseur invétéré des droits des cancéreux, le Pr Kamel Bouzid. Les malades atteints de cancer ont chacun à leur tour relaté leurs expériences respectives en matière de lutte contre le cancer par les différents processus pour la guérison et survivre à cette maladie et aussi grâce au soutien d'accompagnement psychologique et le soutien de l'entourage et de la famille. Mais affirment les malades atteints de cancer dans leurs communications, il faut lutter car ce n'est pas uniquement la responsabilité des médecins mais aussi les prises en charges totales de tous les secteurs dont les assurances, le financement des prothèses etc... Sous le haut patronage du président de la République, s'est ouvert hier à Alger, le premier congrès international du patient atteint du cancer par la Fédération Algérienne des Associations de Patients Atteints de cancer FAAPAC et de l'ONSC pour la conjugaison des efforts pour une meilleure approche de lutte contre cette maladie. Pour ce faire, le ministre de la

santé, Abdelhak Sayhi, a parlé devant les présents sur la mobilisation de 11 000 agents affiliés à ce secteur pour aller vers le dépistage, le traitement et la guérison et surtout atténuer les souffrances des cancéreux. Sayhi a énuméré une série de facteurs provoquant la maladie du cancer qui est autre que l'aspect alimentaire dont l'environnement, le stress, les conditions de vie, entre autres. Les intervenants qui se sont succédés au podium à l'occasion de ce congrès international, le premier en son genre, tous étaient unanimes quant à l'urgence de traiter par le dépistage pour arrêter le danger et lutter contre le cancer, une bataille qui nécessite l'effort de tous. Plusieurs ministres ont pris part à ce rendez-vous médical international dont le ministre de la santé, de la production pharmaceutique, du ministre délégué auprès du ministère des affaires étrangères chargé de notre communauté à l'étranger au côté de la présidente de la fédération, Hamida Khetab et du président de l'ONSC, Noureddine Benbrahim. Pour la présidente, «les personnes atteintes de cancer, ainsi que les associations qui participent à la lutte contre cette pathologie, exposeront leur expérience et leur témoignage sur cette maladie. Nous les écoutons, non seulement pour les encourager, mais aussi en vue de permettre aux professionnels et aux acteurs de la société civile d'enrichir leurs divers plans de lutte en s'inspirant de réelles attestations», a-t-elle expliqué. En effet et en application des directives du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il est question de l'as-

surance de la disponibilité et de la qualité des médicaments pour une meilleure prise en charge des patients et la satisfaction des besoins nationaux. Wassim Kouidri, nouveau ministre de l'Industrie pharmaceutique installé dimanche dernier dans ses fonctions, a surtout insisté sur la disponibilité des médicaments pour le traitement du cancer grâce à un nouveau programme de production par des firmes et sociétés algériennes sans oublier les défis à relever pour passer à une autre étape qui est l'étape supérieure pour atteindre le marché Africain pour une meilleur disponibilité des médicaments anticancéreux. L'objectif étant d'exporter nos médicaments fabriqués localement par SAIDAL et par d'autres firmes nationales vers l'étranger. En ce qui concerne le recours à l'immunothérapie, «cela est nécessaire», rassure l'orateur grâce à la production des produits anticancéreux et des produits chimiques. Les différents intervenants dont d'éménents professeurs en médecine, tous étaient unanimes quant à l'absence de communication, de la relation patient-malade pour la conception de maladies. Ce congrès va améliorer, incontestablement l'expérience avec les malades et une occasion pour informer sur le cancer, soigner et prendre soin des malades, disent-ils, devant les présents à ce premier congrès. Il est attendu une meilleure sensibilisation pour gagner la guerre par soigner des cancers évitables par les préventions, par développer des mécanismes et par le dépistage pour atténuer les souffrances des patients. La guerre à armes douces pour lutter contre le cancer n'a pas encore commencé insistent les intervenants. La conjugaison des efforts entre la fédération et l'ONSC est un partenariat stratégique pour renforcer la lutte contre le cancer. La Fédération des Associations de Patients Atteints de Cancer et l'Observatoire National de la Société Civile s'unissent pour organiser le 1er Congrès International du Patient.

## Université - Environnement socio-économique **Deux nouvelles plateformes numériques pour le renforcement de la coopération**

**L**e ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé, mardi au siège de son département ministériel à Alger, le lancement de deux (2) plateformes numériques, visant à consolider la relation entre l'Université et son environnement socio-économique, à travers le développement de l'innovation pédagogique, et la présentation des produits de recherche. A cette occasion le ministre a fait savoir que ces deux plateformes tendaient à renforcer la coopération entre les établissements universitaires et leurs partenaires socio-économiques, et ce à travers "le renforcement du rapprochement et de l'interaction entre les deux parties outre l'exploitation des moyens technologiques". Baddari a, dans ce contexte, précisé que la plateforme "Smart Algeria Hackathon", permettait aux partenaires socio-économiques de présenter leurs problématiques, que les étudiants et chercheurs s'atteleront à examiner, en vue de développer des solutions innovantes, et ce après leur évaluation par des

experts, avant d'être soumises au débat par les partenaires socio-économiques pour sélectionner les propositions les plus adaptées. Quant à la plateforme "Banth" (recherche), le ministre a indiqué qu'elle "se veut un espace électronique pour présenter les principaux produits de recherche, notamment les prototypes et les plus importantes inventions, afin de "permettre aux établissements socio-économiques de tirer parti de leurs services à l'effet d'optimiser leur performance". Le ministre a également souligné que le lancement de ces deux nouvelles plateformes s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre du programme sectoriel 2024-2029, visant à ériger l'Université en "catalyseur" pour l'économie de l'innovation, voire en "levier essentiel" pour l'économie nationale. Le lancement de ces deux plateformes porte le nombre total des plateformes lancées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à 62 jusqu'à présent, appelant les étudiants à se lancer dans le monde de l'entrepreneuriat.

## A Timimoun et Djelfa **Deux accidents de la route font 14 blessés**

**D**eux accidents de la circulation ont été enregistrés dans les wilayas de Timimoun et de Djelfa, faisant un total de 14 blessés, ont indiqué, ce mercredi, les services de la Protection civile. Le premier accident s'est produit sur la route nationale N°118, à Tinerkouk, dans la wilaya de Timimoun. Il s'agit d'une collision entre deux véhicules. Le bilan fait état de huit blessés, dont l'âge varie entre 6 et 37 ans. Les victimes, présentant des blessures de gravité variable, ont été immédiatement secourues par les éléments de la Protection civile avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale. Une enquête a été ouverte par les autorités compétentes afin de déterminer les circonstances de cet accident. Plus tôt dans la matinée, vers 05h55, un autre accident s'est produit sur la route nationale N°40, en direction de Hassi Fedhoul, relevant de la wilaya de Djelfa. L'incident a été causé par le dérapage d'un véhicule. Le bilan fait état de six blessés âgés de 19 à 44 ans, souffrant de blessures diverses et de chocs traumatiques. Les équipes de secours ont pris en charge les victimes sur place avant de les transporter en urgence vers l'hôpital local. Là aussi, une enquête a été ouverte par les autorités compétentes pour déterminer les circonstances de ce sinistre. Face à ces accidents, les services de la Protection civile rappellent «l'importance de la vigilance au volant», notamment sur les axes routiers à forte circulation. Ils recommandent «le respect strict du code de la route», «la limitation de vitesse» et «la prudence en cas de conditions météorologiques difficiles».

## Accidents de la route **27 morts et 1.293 blessés en une semaine**

**V**ingt-sept personnes sont décédées et 1293 autres ont été blessées dans 1104 accidents de la circulation survenus durant la période du 26 janvier au 1 février à travers le pays, a indiqué mardi un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 2 morts et 37 blessés, suite à 34 accidents, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 622 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (83 incendies), Blida (42) et Oran (24). Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 665 personnes en situation de danger et exécuté 5310 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source..

## Sortie illégale de personnes à l'étranger **Une association de 19 malfaiteurs démantelée à Blida**

**U**ne association de malfaiteurs facilitant la sortie illégale à l'étranger de personnes activant dans un domaine sportif a été démantelée par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Blida, a rapporté, lundi, un communiqué rendu public par cette institution sécuritaire. Cette association de malfaiteurs est constituée de 19 personnes facilitant la sortie illégale à l'étranger de personnes activant dans un domaine sportif, est-il indiqué dans le communiqué. Selon le document, les membres de ce réseau établissaient des listes nominatives de personnes dont certaines activant dans un domaine sportif et d'autres non, suite à quoi des dossiers étaient constitués en vue de l'obtention de visas sportifs permettant de quitter le territoire national pour participer à des tournois sportifs. Une fois à l'étranger, le staff manager revenait au pays, mais sans les «athlètes» participants qui restaient ainsi en situation de séjour irrégulier. Dans cette affaire, le staff manager fait office d'intermédiaire auprès des dirigeants d'équipes et de clubs étrangers, avec qui un accord préalable est conclu en vue de bénéficier d'avantages financiers et de divers présents. Des vidéos publicitaires des personnes introduites clandestinement dans leurs nouveaux clubs étrangers sont, également, préparés pour leur mise en ligne sur des pages locales au pays en vue d'influencer d'autres personnes et permettre ainsi au réseau de poursuivre son trafic et de faire passer clandestinement d'autres personnes à l'étranger, selon le même communiqué. Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de chlef  
Daïra d'Abou El Hassen  
Commune Tadjena  
NF : 098402059023038

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 DU : 16/09/2015 relatif à la réglementation des marchés publics , le président de l'assemblée populaire communale de tadjena déclare que l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 09/2024 paru dans ANEP الجريدة الرسمية a partir date : 30/12/2024 , LE CARREFOUR D'ALGERIE le 31/12/2024 suite au proces verbal des analyses des offres techniques N ° 03 /2025 en date du 20/01/2025 des projet suivants :

- Réhabilitation de la route vers bocaa DRaiz à l'école primaire Helhal Ahmed,

DESIGNATION DE L'opération	Désignation de L'entreprise	MONTANT PROPOSE	Note l'offre technique	Délai d'exécution	Observation
- Réhabilitation de la route vers bocaa DRaiz à l'école primaire Helhal Ahmed.	Entreprise de travaux publics et hydrauliques DRIZA ABDEALKADER NCF : 179020103205169	15.439.060,00 DA	59	03 mois	moins disant

Les soumissionnaires non retenus ont le droit de formuler leur recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication de cet avis ( conformément à l'article 82 du code des marchés)

Le Président de l'APC

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531001833 06.02.2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Numéro fiscale : 098613509059311

WILAYA DE TLEMCEN - DAIRA DE CHETOUANE - COMMUNE DE CHETOUANE

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant réglementation des marchés publics , le président de l'Assemblée Populaire Communale de Chetouane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales paru dans les journaux nationaux le 15/01/2025 concernant la réalisation des projets travaux publics suivant les les lots indiqué ci-dessous qu'a l'issu de la réunion d'évaluation des offres le 27/01/2025 elle propose d'attribué à titre provisoire l'opération comme suite :

Projet du marché	Soumissionnaires	Montant DA	NIF	Délai d'exécution	A
LOT 01 ;REVETEMENT DU CHEMIN DE HAI AIN EL HOUTZ A PARTIR DE RN22C VERS L'ENTRE DE VILLAGE	SARL SOTHYFAB	21.139.279,00 DA	000313026300883	03 MOIS	Moins disant
LOT 02 : REVETEMENT EN BETON BITUMINEUX DE L'ACCES PRINCIPAL DE LA LOCALITE DE SIDI AISSA	TABAL BOUMEDIENE	2.640.610,00 DA	180132300231127	01 MOIS	Moins disant

Toute candidat qui souhaitent prendre connaissance de leurs motifs à se rapprocher de mes services ( bureau des marchés ) au plus tard trois jours ( 03 jours ) à compter de la première parution de ce publicité aussi Toute personne contestant ce choix peut introduire son recours auprès du comité communal des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis à la presse national

LE PRESIDENT

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531001777 06.02.2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

WILAYA DE TISSEMSILT  
DIRECTION DE L'EDUCATION  
N° : 32 /S.P.S/D.E/2025

NIF : 099138019001037

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE  
de l'appel d'offres national ouvert avec exigences minimales N° : 11/2024

Projet Acquisition des équipements scolaires au profit d'un (01) collège type Base 06 au niveau du site des 2300 logements en location-vente au POS des pins dans la commune de Tissemsilt, wilaya de Tissemsilt. (Cités d'habitat intégrées 2019)

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 161 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction de l'Education de la wilaya de Tissemsilt, informe l'ensemble des soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°11/2024 paru dans les quotidiens nationaux : BOLA et LE CARREFOUR D'ALGERIE en date du 12/11/2024; relatif au projet (Acquisition des équipements scolaires au profit d'un (01) collège type Base 06 au niveau du site des 2300 logements en location-vente au POS des pins dans la commune de Tissemsilt, wilaya de Tissemsilt. (Cités d'habitat intégrées 2019), le marché est attribué provisoirement aux entreprises :

Lots	Fournisseurs et NIF	Note technique	Montant de l'offre en TTC	Montant de l'offre Corrigé en TTC	Garantie
Lot N°01 : Équipements Scolaires & Laboratoire.	Ets YEBKA NACERTAIF "BGIN" 198131011477722	47,50	6 418 860,00	6 418 860,00	40 Mois
Lot N°02 : Équipements Bureautiques & Informatiques	ETS SPO PAP 27238110029610803801	46,96	5 555 634,00	5 555 634,00	80 Mois
Lot N°03 : Équipements Matériels d'Incendie					INFRECTUOSITE
Lot N°04 : Acquisition et Montage d'un Groupe électrogène					INFRECTUOSITE

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel N°15-247 de la 16/09/2015 portante réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

- Les soumissionnaires voulant s'informer des résultats d'évaluation des offres peuvent prendre contact au niveau de la direction de l'éducation service de la programmation et du suivi, dans un délai maximal de trois (03) jours à partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution.

- Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya dans un délai de (10) dix jours à partir du premier jour de la publication de cet avis d'attribution

LE DIRECTEUR DE L'EDUCATION

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531001812 06.02.2025

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MASCARA

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n° : 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics, et l'article n° 56 de la loi N° 23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générale relatives aux marchés publics, la direction de l'urbanisme, d'architecture et de la construction de la wilaya de Mascara informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'avis d'appel d'offre, parue le 11/12/2024 aux quotidiens nationaux Le Carrefour d'Algérie et الجريدة الرسمية, portant : Lot N°03 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public (reste à réaliser pour le lot N°02) du Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara. Que l'attribution provisoire a été faite comme suit:

LOTS	Entreprise	Montant de soumission	Montant après correction	Délai	Note TECH	Critères d'attribution
Lot N°03 : travaux de voirie + Aménagement + Assainissement et AEP + éclairage public (reste à réaliser pour le lot N°02) Site: 200 logs LPA + 50 log LPA khessibia a mascara.	EURL AGRICOR OUEST	27.284.273,96	27.137.123,96	75 jours	55,00	Moins disant et qualifié techniquement

Les soumissionnaires désirant formuler un recours devront le faire auprès de la commission des marchés publics dans les 10 jours à compter de la parution du présent avis dans la presse nationale. Les soumissionnaires qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation technique et financière de leur offres de se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire.

LA DIRECTRICE

LE CARREFOUR D'ALGERIE ANEP N° : 2531001755 06.02.2025

Croissant rouge algérien

## Vers la formation de plus de 20.000 secouristes en 2025

**L**e Croissant rouge algérien (CRA) prévoit de former plus de 20.000 secouristes en 2025, dans le cadre de son programme "Un secouriste dans chaque foyer", a indiqué, mardi, le président de la commission nationale de gestion des catastrophes au sein de l'organisation, Tahar Ksouri. Le Croissant rouge algérien "oeuvre à doubler le nombre de secouristes formés au niveau de ses structures à travers le pays, dans le cadre du programme 'Un secouriste dans chaque foyer' pour l'année en cours, afin d'atteindre plus de 25.000 secouristes, après avoir dépassé les 10.000 secouristes l'année dernière", a souligné M. Ksouri, dans une déclaration à l'APS, en marge de l'ouverture de la session de formation régionale pour

les formateurs en premiers secours au village méditerranéen d'Oran. Il a également indiqué que "10 sessions de formation ont été programmées pour l'année 2025, spécifiquement pour la formation de formateurs, en collaboration avec la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont bénéficieront environ 500 formateurs, qui se chargeront à leur tour de former les secouristes au niveau local". De son côté, Dr Bachir Saâd, président de la commission nationale des premiers secours du Croissant rouge algérien, a souligné que "la première session de formation des formateurs en premiers secours de l'année 2025, qui débute aujourd'hui à Oran avec la participation de 10 wilayas de l'ouest du pays, vise à aug-

menter le nombre de formateurs en premiers secours en Algérie et à renforcer la culture des premiers secours parmi la population". Dr Saâd a ajouté que "la session de formation, qui dure 4 jours, comprend l'acquisition par les formateurs de compétences en premiers secours et de compétences pédagogiques sur la manière d'interagir avec les participants aux formations et de transmettre les informations dans les meilleures conditions possibles". Selon l'intervenant, l'accent sera mis, pendant la formation en premiers secours, sur les interventions et sauvetages lors des accidents domestiques, de la route, de travail et dans les espaces créatifs et sportifs, qui sont des lieux où des incidents surviennent continuellement.

Au cours de l'année écoulée

## Mise en service de huit bureaux de poste en 2024

**L**e secteur de la poste de la wilaya d'Oran a été renforcé, au cours de l'année écoulée, par l'ouverture de huit bureaux de poste dans diverses communes, dans le but d'améliorer et de moderniser les services postaux et financiers, a indiqué, mardi, la directrice de la Poste et des Télécommunications de la wilaya, Meriem Seddiki. Il s'agit du bureau «Moudjahid Bouih Mohamed» dans la localité de Bendaoud, d'un autre implanté à l'Université d'Oran 2 «Mohamed Benahmed», du bureau «Chahid Ounnen Mohamed» à l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf», dans la commune de Bir El Djir, de deux bureaux postaux dans les quartiers «2.500 Logements Kebdani Abdulkader», dans la cité des «3.000 Logements», commune de Oued Tlelat, ainsi qu'un bureau dans chacune des communes de Mers El Hadjadj, Aïn El-Kerma et Arzew, a précisé à l'APS Mme Seddiki. Elle a souligné que ces nouvelles infrastructures permettront de rapprocher les services postaux des citoyens, en leur épargnant les déplacements, tout en élargissant le réseau postal dans la wilaya. Par ailleurs, l'unité



Algérie Poste de la wilaya a prévu, pour l'année en cours, des travaux d'aménagement dans deux bureaux de poste des communes de Oued Tlelat et Arzew, ainsi que la poursuite des travaux d'aménagement du deuxième étage de la direction d'Algérie Poste à Oran, en plus de l'aménagement de logements d'astreinte pour les employés de bureaux de poste dans les communes d'Es-Senia, Mers El-Kebir et El Ançor, a-t-elle indiqué. La même responsable a, par ailleurs, souligné que ses servi-

ces continuent d'ouvrir des bureaux de poste dans les nouvelles zones d'habitation afin de suivre les opérations de relogement des citoyens, ainsi que de doter tous les bureaux de distributeurs automatiques de billets (DAB), en particulier ceux situés dans les zones à forte densité de population. La wilaya d'Oran dispose de 152 bureaux de poste répartis sur 26 les communes, ainsi que de deux bureaux mobiles, totalisant 523 guichets postaux, a fait savoir la même source.

Vol des équipements publics

## Les Chanas et véhicules tractés par les animaux responsables!

Par Chaibi youcef

**I**l semble que les véhicules tractés par des animaux en zone urbaine ne sont pas dans le viseur des responsables locaux, car la mise en application des arrêtés réglementaires se heurte souvent à des difficultés très concrètes. Les charrettes à traction asine font partie du décor de certaines ruelles de la ville d'Oran, même les quartiers résidentiels n'échappent pas à ce phénomène. Ainsi dans certains quartiers périphériques et même de la ville d'Oran, ce sont ces charrettes qui assurent l'approvisionnement en fruits et légumes et autres. Les charrettes tractées par les ânes représentent une véritable équation pour

les automobilistes d'Oran également confrontés à leur propre indiscipline par rapport au respect des règles du code de la route, selon de nombreux spécialistes. Les conducteurs de véhicules hippomobiles sont derrière la provocation de graves accidents de la circulation et de l'embouteillage. Ces derniers originaires des communes et douars avoisinants, cernent d'abord les quartiers populaires comme El Hassi, El Hamri, Chollet, Les Amandiers... avant de dévaler à toute vitesse vers le centre-ville et les quartiers chics. L'ancien wali d'Oran a, à plusieurs reprises, mis l'accent sur la nécessité d'en finir avec le phénomène des charrettes tractées par des ânes et autres mulets et aussi les petits Chana qui

collectent les bouteilles en plastique". D'ailleurs ces petites voitures et charrettes sont pour la plupart derrière le vol des couvercles d'avaloirs, câbles de la sonelgaz et d'Algérie Telecom et tout ce qui est ferreux et non ferreux. Les vols de câbles sont de plus en plus fréquents, un trafic juteux pour les voleurs qui revendent ces fils de cuivre des milliers de dinars chaque tonne. Cela a pour conséquence de couper du monde certains quartiers et cités. En effet, tout le monde a remarqué le retour en force de ces charrettes à travers les artères de la ville causant des désagréments et pour la population et pour l'esthétique de la ville. Il est temps de mettre fin à ce phénomène qui défigure la cité.

Pôle urbain Belgaid - Bir El Djir

## La pluie lève le voile sur un relâchement inquiétant

**B**izarrement, le pôle urbain Belgaid, dans la commune de Bir El Djir, connaît ces derniers jours un relâchement inquiétant pour les habitants, en matière de la gestion et le traitement de l'environnement. Les services communaux semblent avoir baissé les bras. Les dernières pluies, qui se sont abattues sur la wilaya d'Oran, ont levé le voile sur un nombre considérable de nids de poules et affaissements. Les stagnations étaient plus que visible et gênantes durant les jours de pluie, en particulier pour les piétons et automobilistes. Cette situation a aussi touché sérieusement les élèves devant leurs établissements scolaires. S'ajoute à cela les débordements du réseau principal d'assainissement dans plusieurs endroits. Ces débordements ne sont pas constatés uniquement les jours de pluie, mais à longueur d'année. Cela est généralement provoqué par les chantiers ouverts, les ordures, malgré l'amélioration du balayage des routes par les agents de l'entreprise Bed Net. Aussi, un problème technique sur le réseau. A la surprise de certains habitants, le retour inquiétant des décharges sauvages. Les agents communaux chargés quotidiennement de l'éradication de ces décharges, n'ont pas donné signe de vie sur terrain depuis plusieurs jours. Une absence qui aggrave la situation. Les dernières pluies ont aussi levé le voile sur les nids de poules, en grand nombre. Une situation qui a poussé en particulier les automobilistes à exprimer leurs indignations au sujet de cette situation, à l'origine de la dégradation des véhicules, au moment où la pièce de rechange connaît une flambée des prix inexplicable.

A.Kader

Trafic de drogues

## Démantèlement d'un réseau criminel spécialisé à Oran

**L**es services de police d'Oran ont réussi à démanteler un réseau criminel composé de 14 individus spécialisés dans le trafic de drogues dures et de psychotropes, et ont saisi 95 grammes de cocaïne, a-t-on appris, mardi, auprès de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée suite à des informations reçues par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire du quartier de Sidi Salah (ex El-Mansourah), selon lesquelles des individus se livraient à la vente de drogues et de psychotropes dans le milieu des jeunes dans la zone urbaine, a indiqué la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya. Après l'observation et la surveillance des mouvements et des activités des suspects, ainsi que leur localisation, et l'accomplissement de l'ensemble des procédures légales, quatre individus ont été interpellés. Au cours de l'opération, 1 kg de kif traité, 95 g de cocaïne, 46 comprimés psychotropes de différentes sortes et une somme d'argent de 30.000 DA provenant des revenus du trafic ont été saisis.

Salon international du chocolat et du café

## Quatre concours au programme de la 6ème édition

**Q**uatre concours seront organisés lors de la 6e édition du Salon international du chocolat et du café (Chocaf), auxquels participeront des artisans chocolatiers, des pâtissiers et des cakes artistes, a-t-on appris des organisateurs. "Quatre concours sont prévus tout au long des quatre jours du salon", a indiqué le directeur de ce salon, Mohamed Graia, ajoutant que le grand public peut assister au déroulement de ces concours, qui seront animés par le Chef Karim Seghelani. Pour sa part, le chef Karim Seghelani a fait savoir que les concours concernent les bonbons au chocolat, les wedding cakes, les entremets au chocolat et la pièce artistique au chocolat, avec la participation de 6 candidats dans chaque catégorie. Le jury comporte des membres algériens et étrangers, a-t-on indiqué, annonçant la participation de l'Association tunisienne "Les disciples de l'escoffie". Ces concours ont été organisés dans la perspective d'autres compétitions à venir, comme la coupe arabe des arts culinaires, prévue dans les prochains mois, selon les organisateurs.

Maghnia

## Inauguration du marché de gros des chaussures et des produits en cuir



Ce mardi, Maghnia a célébré un événement marquant avec l'inauguration du marché de gros des chaussures et des produits en cuir.

La cérémonie a été présidée par la cheffe de la daïra de Maghnia en compagnie du P/APC, ainsi que du chef de l'inspection du commerce. Les invités ont eu l'opportunité de visiter les différents stands d'exposition, découvrant une variété de produits en cuir et de chaussures. Situé stratégiquement à côté du "Souk El Tlata" et en face de l'entrée de la gare, le nouveau marché promet de dynamiser l'économie locale et de devenir un point de référence pour les commerçants et les acheteurs de la région. Les autorités présentes ont souligné l'importance de cette initiative pour le développement du commerce local et l'encouragement des produits artisanaux. Ce marché offre une plate-forme idéale pour les producteurs et les vendeurs, leur permettant de présenter leurs produits à un large public et de tisser des liens commerciaux solides. Les participants ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation de l'événement et l'enthousiasme palpable pour l'avenir du marché de gros des chaussures et des produits en cuir laisse présager de belles perspectives pour le secteur.

AMMAMI Mohamed

Tissemsilt

## Lancement de la plantation de près de 4.000 plants de cèdre de l'Atlas

Le parc national de Theniet El-Had, dans la wilaya de Tissemsilt, connu sous le nom de "El-Medded", a lancé, dimanche, une opération de plantation de près de 4.000 plants de cèdre de l'Atlas, a-t-on appris du directeur du parc, Lahmar Abderrazak. Lahmar a précisé que ces plants de cèdre de l'Atlas, qui ont été plantés dans la forêt d'El-Medded, proviennent de la production locale réalisée au niveau de la pépinière du parc, soulignant que les boutures ont été soigneusement sélectionnées, car la région est particulièrement riche en cette essence arboricole. Il a également mis en avant la contribution de nombreux secteurs à cette opération, notamment l'environnement, la Protection civile, ainsi que des associations dont les actions sont dédiées à la protection de l'environnement, certaines venant même des wilayas voisines, comme Chlef et Tiaret, ainsi que d'autres acteurs de la société civile. Dans le même contexte, le responsable a indiqué que "plusieurs projets ont été mis en service dans le parc, à la fin de l'année 2024, dans le cadre du programme d'investissement destiné à cet espace touristique et forestier. Parmi ces projets, il a cité, notamment, des travaux d'aménagement de sources dans l'espace forestier du parc, le forage d'un puits, la réalisation de deux réservoirs d'eau, trois abreuvoirs pour les animaux sauvages et une fontaine d'eau".

Commerce à Mostaganem

## Certains commerçants et la facture à l'opposé des règles

Par Charef Kassous

**A** tous les niveaux, l'activité commerciale dans un pays représente une part importante dans l'économie. D'ailleurs, ce secteur permet de stimuler la croissance, de créer des richesses et de réduire le taux de chômage. C'est ainsi que le commerce est essentiel au développement et à la croissance durables. Cependant, un commerce désorganisé ne peut atteindre les objectifs escomptés dans la stratégie du gouvernement. Aujourd'hui, la contribution de ce secteur à l'économie nationale reste une équation à résoudre. Entre commerce informel et commerce sans facturation, il y a un écart sur lequel de profondes réflexions doivent s'instaurer. A notre époque et à l'instar des autres wilayas du pays, à Mostaganem, beaucoup de commerçants titulaires de registre de

commerce ne contribuent en rien, juste par la mauvaise volonté de gagner leur vie dans la tricherie. Face au défaut d'affichage, à l'absence de facturation et le manque de contrôle, le pauvre consommateur reste perplexe. Quelquefois, chez les détaillants, le volume des achats est important, par conséquent, la facture devra suivre. Si vous exprimez la demande, on vous la refuse avec des astuces déjà élaborées. On vous livre un bon mais sans cachet sinon avec la seule mention de «Payé». Quelques fois, on vous dit que le cachet est ailleurs, etc... On a appris qu'à travers certaines régions du pays, l'argent ne se compte pas, il se pèse et facturer appartient à une autre époque. Beaucoup s'interrogent sur ces pratiques qu'on n'arrive pas à éradiquer. Des pratiques qui, souvent, mettent le consommateur dans des situations embarrassantes surtout s'il achète des produits soumis à la garantie. D'un autre côté, le

commerce en ligne, soit le e-commerce, vient aggraver la situation car on vous livre mais jamais la livraison n'est accompagnée de facture. Faut-il savoir, par ailleurs, que le vendeur en ligne doit établir une facture et la remettre au consommateur. La facture doit être établie conformément à la réglementation en vigueur. Pour rappel, la facture constitue un document détaillant les prestations exécutées ou les marchandises livrées. Elle permet de donner un cadre aux conditions juridiques et commerciales d'une transaction, donc elle est obligatoire. En Algérie, l'activité commerciale reste dominée par l'informel et dans ce contexte, de nombreux commerçants refusent de facturer, ce qui pose un sérieux problème à l'économie nationale. D'autre part, il y a aussi le problème de l'activité déloyale qui impacte négativement les recettes fiscales et les conséquences sont connues.

Trafic de drogue à Sidi Bel Abbès

## Saisie de 3.400 comprimés hallucinogènes, 15 g de cocaïne et arrestation des traquants

Par Mohamed Nouar

**L**es éléments des services de la police de la sûreté de la wilaya de Sidi Bel Abbès poursuivent leurs efforts dans la lutte contre les réseaux criminels spécialisés dans le trafic de drogue et de comprimés hallucinogènes. La brigade de recherche et d'intervention (BRI) a réussi, au cours de la semaine écoulée, à arrêter 4 individus âgés d'une vingtaine et d'une trentaine d'années, impliqués dans la possession de drogues dures (cocaïne) et de psychotropes dans le but de les commercialiser. Suite à cette opération, près de 3400 comprimés hallucinogènes de différents types et plus de 15 grammes de cocaïne ont été saisis, ainsi qu'une somme d'argent dépassant les 14 millions de centimes, considérée comme provenant des revenus du trafic. L'opéra-



tion a été menée suite au traitement de deux affaires distinctes... La première affaire a débuté après l'exploitation d'informations faisant état de la présence de 3 individus qui se livraient au trafic de substances interdites en milieu urbain. Un plan de sécurité a

été mis en place, ce qui a conduit à leur arrestation successive, avec la saisie de 2260 comprimés hallucinogènes de type Prégabaline 300 mg, plus de 15 grammes de drogues dures (cocaïne) et une somme d'argent dépassant les 14 millions de centimes. La seconde affaire a été déclenchée suite à des informations indiquant qu'une personne était en possession d'une quantité de psychotropes. Après une surveillance minutieuse de ses mouvements, le suspect a été interpellé et trouvé en possession de 1118 comprimés hallucinogènes de différents types, destinés à la vente. Après avoir complété toutes les étapes de l'enquête sous la supervision permanente du procureur de la République près le tribunal de Sidi Bel Abbès, les mis en cause ont été présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal compétent.

Bilan de la sûreté de Tissemsilt du mois de Janvier 2025

## 322 appels téléphoniques

### sur le numéro vert 15/48 et le 17 de secours

Par Abed Meghit

**L**es services de sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont reçu 322 appels téléphoniques via le numéro vert «15 48» et de secours «17» ainsi que sur le numéro «104», et Allo Chorta ainsi que sur le standard pour le mois de Janvier dernier. Les appels ont concerné 31 demandes d'aide, 38 demandes de renseignements et d'orientation, 15 appels de signalement d'accidents de la route, 17 appels de signalement de vol, 03 appels de signalement d'incendies et 213 appels d'interventions et autres, a précisé la même source. Nombre d'affaires ont été solutionnées grâce à des appels téléphoniques. Même si pour certains ce chiffre reste peu suffisant, des spécialistes estiment qu'il exprime une prise de conscience des citoyens. Et d'ajouter : «Les

usagers du numéro Vert sont maintenant convaincus que c'est un outil très efficace pour garantir leur propre sécurité, mais aussi pour aider les autres». Le même bilan précise que les appels ont trait, essentiellement, à des signalements d'accidents de la route et d'obstacles, à des demandes d'information, mais aussi pour dénoncer des individus et des agissements suspects (atteinte à la sécurité publique, agressions ou menaces contre des personnes...).

En détail, le communiqué de la police indique que sur les 322 appels reçus durant la même période, 73 ont été effectués sur le «15 48», ainsi que 07 sur le «104», et 81 sur le «17». Le standard de la sûreté de wilaya (fixe) n'a pas chômé également durant le mois de Janvier dernier où 156 appels ont été enregistrés ainsi qu'Allo Chorta a enregistré 05 appels. Les

services de sûreté ont répondu à tous les appels et des interventions ont été effectuées des réceptions des signalements en vue de prendre en charge les préoccupations des citoyens, les aider et les orienter, a indiqué la même source qui a ajouté que ces appels avaient permis l'arrestation de plusieurs individus en flagrant délit. La sûreté de wilaya a salué le rôle efficient du citoyen en tant que maillon principal dans l'équation sécuritaire à travers la culture de signalement, ajoutant que les salles des opérations de la sûreté de wilayas restaient mobilisées de jour, comme de nuit pour prendre en charge les signalements qui lui parviennent via le numéro vert «15 48» et le numéro de secours «17» et Allo Chorta mis à la disposition des citoyens pour signaler tout ce qui pourrait porter atteinte à leur sécurité ou à leurs biens.

**Biskra****Cherfa pose la 1ère pierre d'un silo stratégique de stockage de céréales**

**L**e ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a posé, mardi dans la commune d'Oumache (18 km à l'ouest de Biskra), la première pierre d'un silo stratégique de stockage de céréales d'une capacité de 100.000 tonnes. Ce nouveau projet, inscrit dans le cadre de la politique nationale visant à doter le pays de structures de stockage des céréales, a nécessité un investissement public de 850 millions de dinars, sachant que des centres de proximité de stockage sont également en cours de réalisation dans la wilaya pour être livrés "avant fin 2025", selon les explications fournies au ministre et au wali de Biskra, Lakhdar Seddas. M. Cherfa, après avoir écouté un exposé sur les réalisations de son secteur dans la wilaya des Zibans, a évoqué le projet de création d'un réseau national de chambres froides, de petites et moyennes capacités de stockage (de 300 à 5.000 m<sup>3</sup>), destiné à maîtriser l'approvisionnement en produits en cas de pénurie. Il a ajouté, dans ce contexte, que les agriculteurs peuvent bénéficier de soutien et de crédits pour leur construction afin de préserver la production et en assurer la disponibilité sur les marchés locaux. Le ministre, qui avait également écouté des préoccupations exprimées par un certain nombre d'agriculteurs, a souligné que



l'année 2025 sera celle du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique, notant, à ce propos, que depuis le lancement du programme décidé par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à raccorder 68.000 exploitations, "ce ne sont pas moins de 58.000 exploitations qui ont été raccordées, jusqu'à présent, à l'énergie électrique". Il a également souligné que des efforts sont déployés pour mettre les agriculteurs à l'aise dans l'exercice de leurs activités, notamment dans le domaine de l'assainissement du foncier agricole et de la réalisation de chemins agricoles. Le ministre a souligné que pour atteindre les objectifs de développement de l'agriculture saharienne, en cultivant 500.000 hectares de terres agricoles et en réalisant une production à même de mettre fin

à importation de blé après 2025 et de maïs après 2026, "il est nécessaire d'irriguer encore un million de d'hectares dans un délai de 3 ans", sachant que les terres actuellement irriguées s'élèvent à 2,177 millions d'hectares et que l'objectif est d'atteindre 3,200 millions d'hectares. M. Cherfa a ajouté que Biskra est une "wilaya agricole par excellence" grâce à sa production de légumes et de céréales et à ses importantes capacités de stockage. Il a également indiqué que la wilaya est devenue un pôle important en matière d'aquaculture, notamment en ce qui concerne la production d'alevins, ce qui lui permettra d'approvisionner les régions de l'est et du centre du pays et de faire de 2025 l'année de l'aquaculture, notamment en matière de production du tilapia rouge.

**Alger****L'ETUSA trace un programme spécial pour le Ramadhan**

**L**'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a tracé un programme spécial Ramadhan pour faciliter le transport nocturne des citoyens, a indiqué mardi le directeur général de l'entreprise, Mourad Tazdait. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une audition devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Tazdait a précisé que "le programme de transports pour le mois de Ramadhan est fin prêt et sera soumis au ministère des Transports pour approbation". Parmi les points inscrits au programme, la mise en place de lignes nocturnes reliant Djamaâ El-Djazaïr à plusieurs régions, à l'instar de Kouba et du nouveau pôle urbain de Hammadi (Boumerdès), ajoute le même responsable. Une réunion de coordination aura lieu prochainement entre l'ETUSA, l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et la société d'exploitation des tramways (SETRAM), en vue de fixer les horaires des lignes nocturnes pendant le mois sacré, a-t-il fait



savoir. Par ailleurs, M. Tazdait a souligné que l'ETUSA focalisait, dans son plan d'action, sur l'amélioration de la qualité de service, en veillant au respect des horaires des dessertes et à la propreté des bus, faisant état de la création "d'un poste de commandement au niveau de la Direction générale pour géolocaliser les bus via le GPS, afin de trouver des solutions à la congestion routière et permettre aux bus d'éviter les embouteillages". S'exprimant devant les

membres de la commission des transports, le DG de l'ETUSA a expliqué que l'entreprise s'attèle à trouver des solutions à même de répondre à la demande croissante sur le transport urbain et suburbain, notamment dans les nouveaux pôles urbains, en s'appuyant sur les moyens disponibles. Dans ce cadre, il a fait savoir que l'ETUSA compte renforcer son parc de bus progressivement afin d'assurer une couverture optimale de toutes les lignes.

**El Tarf****260 millions de DA pour l'allocation de solidarité Ramadhan**

**L**a wilaya d'El Tarf a alloué un montant de 263 millions de dinars à l'allocation de solidarité Ramadhan qui sera versée aux familles nécessiteuses à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, a-t-on indiqué hier, à la direction de l'action sociale et de la solidarité. La responsa-

ble de l'information, Mounia Moussadek, a précisé que ce montant représente 26247 allocations de solidarité devant être versées dans les comptes des personnes concernées par cette opération à travers les 24 communes de la wilaya et ce, «une semaine avant l'avènement du mois

sacré». Moussadek a également souligné que toutes les personnes inscrites en ligne, au moyen de l'application prévue à cet effet, ont préalablement fait l'objet d'enquêtes sociales initiées par les services communaux, en coordination avec les différentes structures concernées par l'opération.

**Skikda****Plus de 1.900 q de fraises attendus cette année**

**L**es services agricoles de la wilaya de Skikda prévoient une production excédant les 1.900 quintaux de fraises au titre de l'actuelle saison agricole 2024-2025, apprend-on auprès de ces services. Cette récolte est attendue sur une surface totale de 39 hectares avec un rendement moyen de 50 quintaux à l'hectare, a précisé la même source. Les mêmes services ont relevé que la wilaya de Skikda cultive en plein champ (non pas sous serre) plusieurs variétés de fraise dont Rusicada ou Mekerekba qui demeure la plus répandue et la plus appréciée pour sa couleur rouge vif et sa saveur sucrée. La période de récolte de la fraise débute au mois d'avril de chaque année et constitue une source de revenus pour pas moins de 500 fraisiculteurs concentrés particulièrement dans les régions de Tamalous, d'Ain Zouit, de Bouchetata et de Stora (commune de Skikda), a-t-on indiqué. La commune de Skikda organise annuellement une fête de la fraise marquée, notamment, par un défilé le long de l'avenue principale de la ville, plusieurs concours (Miss fraise, meilleure tarte à la fraise et meilleur fruit), des tournois sportifs et activités diverses.

**Constantine****Vers la plantation de plus de 102.000 arbres fruitiers**

**U**n total de 102.640 arbres fruitiers sera planté à travers différentes communes de la wilaya de Constantine au titre de l'année 2025, a-t-on appris lundi auprès de la direction de wilaya des services agricoles (DSA). Selon M. Mabrouk Grandi, ingénieur agronome auprès de cette direction, ce projet, qui s'étend sur une superficie de 500 hectares, est inscrit dans le cadre du programme national de plantation d'arbres fruitiers. Il comprend des oliviers des variétés "Chemlal" et "Sigoise", ainsi que des figuiers, des amandiers et des caroubiers. Le même responsable a précisé que le financement de cette opération sera prélevé sur le budget de la wilaya, soulignant l'importance de cette initiative pour soutenir le secteur agricole et développer la culture des arbres fruitiers, qui ne nécessitent pas une terre de haute qualité, contribuant ainsi à la valorisation des terres en friche et à l'augmentation de la production de fruits. Dans le même contexte, M. Fouad Meziache, chef de la subdivision agricole de la commune de Constantine, a indiqué que ces arbres, une fois entrés en production, offriront un revenu supplémentaire aux agriculteurs, en plus de leur rôle dans la protection des surfaces agricoles contre l'érosion et le ruissellement.

**Khenchela****La nouvelle cour de justice réceptionnée à «la fin du 1er semestre 2025»**

**L**e projet de la nouvelle cour de justice de la wilaya de Khenchela sera réceptionné à «la fin du 1er semestre de l'année en cours 2025», a-t-on appris mardi auprès du directeur local des équipements publics, Abdelwahab Boudib. Dans une déclaration à l'APS, M. Boudib a précisé que les travaux de réalisation et d'équipement du nouveau siège de la cour de justice sur 16.150 m<sup>2</sup> au centre-ville de Khenchela touchent à leur fin avec un taux d'avancement de 95 % et cette structure sera réceptionnée fin juin 2025. Le raccordement du nouveau siège aux divers réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et d'assainissement sera entamé prochainement, ainsi que les tests techniques du réseau internet parallèlement au parachèvement de l'opération d'équipement des salles d'audience et des bureaux et à la levée des réserves signalées par le bureau d'études chargé du suivi, a ajouté le même cadre. Le coût de réalisation de ce nouveau siège avec un niveau en sous-sol, un rez-de-chaussée et cinq étages a excédé 3,75 milliards DA, tandis que l'enveloppe financière octroyée à son équipement a atteint 425 millions DA. Ce nouveau siège vient renforcer les structures du secteur de la justice dans la wilaya et améliorer les prestations assurées aux citoyens.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة: زروالي حبة

محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
العنوان: نهج محمد خميسي - طريق مزغنان - مستغانم  
الهاتف الفاكس: 045409122  
اعلان عن بيع عقار بالمزاد العلني  
طبقاً للمادة 749-750 من قانون الاجراءات الجنائية والادارية  
حيث محضر قضائية لدى محكمة مستغانم الموقعة اذان الكائن مكتتبها بنهج محمد خميسي طريق  
ناء على طلب بنك الفلاحية والتنمية الريفية وكالة ماسري 878 ممثلة بمديرها القانوني الكائن  
خمسي ماسري مستغانم. بناء على قيد الرهن القانوني المورخ في 09/04/2015 والمشهر  
بتاريخ 04/15/2015 حجم 80 رقم 14 والمهور بالصيغة التنفيذية المورخة في 14/12/2021 والمشهور  
المذمنوبة بناء على الأمر يمنع الصيغة التنفيذية للرهن القانوني الصادر عن رئيس محكمة مستغانم  
2021 ترتيب رقم 00975-21. تنفيذاً لامر الحجز على عقار المورخ في 16/11/2021 تحت رقم  
عن رئيس محكمة عن بيع حق عيني عقاري بالمزاد العلني المملوك للسيد  
بين: حق الامتياز على 03/1 حصة من ضمن حصص متساوية في الشبوع من مستثمرة فلاحية  
عبد الحكيم والاملاك السطحية على 05 قطع ارضية مساحتها الاجمالية تقدر بـ 36 هectares 28 هـ 11  
مورة بيارو والملثنة كالتالي: 1- تقدر مساحتها 14 هـ 75 مـ مساحة ملکية (A) تقدر  
3 او 58 مـ والقطعة (B) تقدر مساحتها 01 هـ 77 او 95 مـ والقطعة (C) تقدر مساحتها بـ  
3 او 70 مـ يوجد بها بذر والقطعة (D) تقدر مساحتها بـ 01 هـ 07 او 78 مـ يوجد بها بذر والقطعة (E)  
ـ 3 او 68 مـ يوجد بها بذر قسم رقم 02 مجموعة ملکية 33-2- تقدر مساحتها 12 او 50 مـ  
ـ 3 او 35 مـ- تقدر مساحتها 01 هـ 30 او 63 مـ قسم رقم 02 مجموعة ملکية 34-38 تقدر  
ـ 3 او 23 مـ قسم رقم 02 مجموعة ملکية 256-5- تقدر مساحتها 3 او 38 مـ قسم رقم 02 مجموعة ملکية  
ـ 3 او 20 مـ تقدر مساحتها 01 هـ 25 او 396,000,00 دج. وقد حدد تاريخ جلسة البيع بالمزاد العلني يوم  
ـ 20 على الساعة الثانية زوالاً بالمحكمة عن تاليس امام قاضي البيوع الغاربي. يضاف الى مبلغ  
ـ تنفيذ والحقوق التناصية للمحضر القضائي طبقاً للمرسم التنفيذي رقم 78، 09 بالاضافة للحقوق  
ـ قائمة شروط البيع يمكنكم الاتصال بمكتب المحضرة القضائية أو بامانة ضبط المحكمة.  
ـ المحضرة القضائية  
ـ 06.02.2025

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الديوان العمومي للمحضر القضائي  
الأستاذة نعماري حفيظة محضرة قضائية  
اختصاص مجلس قضاء مستغانم  
لمكان مكتبها بحي البير لاسيا طريق وهران عماره 50 رقم 21 مستغانم  
رقم الهاتف : 0554994047  
محضر تبليغ إنذار بالدفع عن طريق النشر في جريدة يومية وطنية  
المادة 4/412 من ق ا م ا  
الأستاذة نعماري حفيظة محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم اختصاص مجلس قضاء  
مكتبها بالعنوان المذكور أعلاه. يطلب من الشركة المالية للاستثمارات المساهمة  
ناس SPA SOFINANCE ممثلة بمديرها العام. الكائن مقرها : بـ 34 نهج محمد  
جزائر العاصمة. بناء على الأمر بالنشر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة  
02/02/2025 رقم الترتيب 25/000038 رقم الفهروス 25/61. بناء على المادة 4/412  
عات العدنية والإدارية. يلتقا عن طريق النشر إلى الشركة ذات الشخص الوحيد ذات  
وحدة ميموزا ميديتراني EURIMIMOSAS MEDITERANEE الممثلة  
راب وافية. الكائن مقرها : بـ دوار أولاد حمدان قسم 02 مجموعة ملكية 264 بلدية عن  
مستغانم. نسخة من إنذار بالدفع محمر من طرف الشركة المالية للاستثمارات، المساهمة  
ناس SPA SOFINANCE بتاريخ 02 ماي 2023 رقم المرجع : 310 م ش ق /  
باداته للعرض أو لدى مكتبنا: مبلغ الدين المقرر بـ مائة وواحد وستون مليون ومائتان  
ألف وثلاثمائة وسبعين وخمسون دينار جزائري وتسعة وستون سنتيم  
1/15 درج. بالإضافة إلى المصروف المستحقه. وأعلمتهانه بـ ان له مهلة خمسة عشرة (15)  
عـ المصطلـ بهـ، وـ فيـ حـالـةـ عـدـ الـامـتـنـالـ سـتـقـومـ شـكـلـهاـ بـ مـوـجـبـ أمرـ منـ رـئـيسـ  
رهـنـ شـكـلـ لـصـاحـبـهاـ وـمـنـحـهاـ بـ دـوـنـ شـكـلـهاـ حـاـصـلـ هـذـاـ بـ لـيـعـ تـسـدـيدـاـ الرـأسـمـالـ وـقـافـانـدـ  
مـصـارـيفـ طـقـاـ لـأـحـكـامـ الـمـادـةـ 124ـ مـنـ قـانـونـ النـقـدـ وـالـقـرـضـ.ـ وـهـنـ لاـ يـجـهـلـ.ـ وـإـثـابـاتـ لـماـ  
حـضـرـ فـيـ الـيـوـمـ وـالـشـهـرـ وـالـسـنـةـ وـالـسـاعـةـ الـمـذـكـورـ أـعـلاـهـ وـذـكـرـ طـقـاـ لـلـقـاـنـونـ  
الـمـحـضـرـ الـقـضـائـيـ  
06.02.2025

مكتب الأستاذة فخيخر جليل أمال  
محضرة قضائية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
09 تعاونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران  
الهاتف: 041-82-71-32  
محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق النشر  
طبقاً لنص المادة 412 فقرة 04 من ق.م ا  
حن الأستاذة فخيخر جليل أمال محضرة قضائية لدى  
اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتبتنا بالعنوان  
للمذكور أعلاه الموقعة أدناه، يطلب من السيد: أحمد  
فواتح أيامن، العنوان رقم 63 تعاونية عزوز عبد القادر  
لسانية وهران. بناءاً على المواد 406 إلى 416 و 612.  
412 فقرة 04 من ق.م ا، بناءاً على الآذن باجراء نشر  
ضمون التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية الصادر  
عن السيد رئيس محكمة السانية بتاريخ 2025/01/20  
تحت رقم 25/0086. بلقاً عن طريق النشر السيد:  
قاسمي محمد، العنوان هي 92 مسكن EPLF هي الأمير  
لسانية وهران. نسخة عن القرار الصادر عن مجلس  
قضاء وهران الغرفة الجزائية بتاريخ 2021/03/03  
لمفهوس تحت رقم 21/02676 ملف رقم 20/10776  
الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 01/08/2024 تحت  
ق.م 192.

رقم السجل: 08-9798-00-31  
مكتب الأستاذ هنفي ميسوم المؤتمن بوهران  
شارع زيروت يوسف رقم 13.  
حل شركة: م، ش، و، ذ، م، م  
زيدور ابتكار وانجاز  
بموجب عقد حرر بمكتب المذكور أعلاه بتاريخ  
13 جانفي 2025، تم حل شركة ذات المسئولية  
المحدودة وذات الشخص الوحيد المسماة: م ،  
ش ، و ، ذ ، م م زيدور ابتكار وانجاز  
موضوعها حسب السجل التجاري: يحمل الرموز  
التالية: 111.304 ، 111.208 ، 105.704 ،  
110.203 ، 110.204 ، 110.301 ،  
111.201 ، مدتها: 99 سنة، مقرها الاجتماعي،  
شارع يوسف عيسى أحمد حسرا رقم 30 د  
المحل 02 هي الخالية وهران ، رأسمالها  
4.000.000,00 دج ، حلا مسيقا طبقا للمادة  
22 من القانون الأساسي للشركة تنتهي اثاره من  
تاريخ 31 ديسمبر 2024 وعين السيد حداد عبد  
النور كمصففي لها.  
للاعلان/ المؤتمن  
06.02.2025

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**الدبيوان العمومي للمحضر القضائي**  
**الأستاذ نقادي عبد الله**  
**محضر قضائي لدى محكمة وهران**  
**مجلس قضاة وهران**  
333شارع عدة بن عودة بلاطو وهران.  
محضر تبليغ حكم غيابي عن طريق التشر  
طبيقاً للنظام 04/412 من ق.ا.م. اد.  
يطلب من السيد رياحي فليرة، العنوان: بحى السلام مسكن  
عمارة رقم 9 رقم 17 شار. ضد السيد حوياد عمر صاحب  
موسسة الترقية الفقارية وأشغال البناء، العنوان: بحى 5 جويلية  
رقم 36 مسكن عمارة رقم 12 الكرومة دائرة المسانية ولاية  
وهران. بناءاً على الحكم الصادر عن محكمة المسانية بتاريخ:  
2024/06/13 2024/03/2024 القسم العقاري تحت رقم الفهارس  
06/0004/2024/030294 ورقم الجدول 01/0000/2024/01/0000.  
بناءاً على محضر تبليغ حكم  
غيابي المحرب من طرفنا بتاريخ 2024/10/16. بناءاً على  
محاضر تبليغ حكم غيابي والموشر عليهم كل من المحكمة  
والبلدية بتاريخ 20/10/2024. وعلىه وبناءاً على الأمر بالنشر  
في جريدة يومية الصادر عن رئيس محكمة المسانية بتاريخ:  
2025/01/29 2025/01/0162 والقاضي للطاطي  
المحضر القضائي الاستاذ نقادي عبد الله بالقيام بنشر مضامون  
محضر تبليغ حكم غيابي الموزع في 16/10/2024 في جريدة  
اليومية وطنية وذلك على نفقته. وإذنا بذلك فقمنا نحن الأستاذ  
نقادي عبد الله المنكور أعلاه بنشر هذا التبليغ بجريدة وطنية  
يومية وهذا طبقاً للقانون.

مكتب الاستاذة فحيخر جليل امل  
محضرة قصاصية لدى اختصاص مجلس قضاء وهران  
09 تعاعونيات رقم 111 مطلع الفجر وهران  
الهاتف: 041-82-71-32

محضر تبليغ سند تنفيذي عن طريق التشر  
طبقاً للنص المادة 412 فقرة 04 من ق 1م ١  
نحن الاستاذة فحيخر جليل امل محضرة قصاصية لدى  
اختصاص مجلس قضاء وهران الكائن مكتباً بالعنوان  
المذكور أعلاه الموقعة أدناه. يطلب من السيد: احمد  
فوقاتيج جيلالي، العنوان رقم 63 تعاعونية عزوز عبد القادر  
السانتية وهران. بناءاً على المواد 406 الى 416 و 612،  
 الفقرة 04 من ق 1م ١، بناءاً على الآذن بإجراء نشر  
مضمون التبليغ الرسمي في جريدة يومية وطنية الصادر  
عن السيد رئيس محكمة السانتية بتاريخ 2025/01/20  
تحت رقم 25.00085 . بلقاً عن طريق التشر السيد:  
فاسمي محمد. العنوان هي 92 مسكن EPLF هي الأمير  
السانتية وهران. نسخة عن القرار الصادر عن مجلس  
قضاء وهران الغرفة الجزائية بتاريخ 03/03/2021  
المفهوس تحت رقم 21/02676 21 ملف رقم 10776 و  
الممهور بالصيغة التنفيذية بتاريخ 01/08/2024 تحت  
رقم 193.

**الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية**  
**مجلس قضاء مستغانم**  
**محكمة مستغانم**  
**القسم شؤون الأسرة**  
**باسم الشعب الجزائري**  
**حكم**  
**ولهذه الأسباب**

حكمت المحكمة حل فصلها في قضايا شؤون الأسرة علنيا، حضوريا، في أول درجة: في الشكل ثبوت إعادة لسير في الدعوى بعد الخبرة في الموضوع إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة الحال قسم شؤون الأسرة بتاريخ 02/06/2024 تحت رقم الفهرس 24/00942 و اعتمدت تقرير الخبرة المنجزة. طرف الدكتور هاني توفيق المودعة باملأة ضبط المحكمة والقضاء يتعين المرجعة مكراريش لطيفة مقتنم على أيتها المحجوز عليه ميسون بن سماعون العولو بتاريخ 1984/04/03 بمستغانم الآبية مهـ وأمه مكراريش لطيفة وذلك لرعايتها وإدارة شؤونها المالية والإدارية بدلا عنه.

مع أمر ضابط الحال المدنية لبلدية مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد مواد المحجوز عليه. تحويل لمدعيه المصارييف القضائية المتعلقة بالدعوى الحالية والدعوى السابقة بما فيها مصاريف الخبرة المنجزة. بدأ صدر الحكم وأفسح به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أفضى أصله كل من رئيس وأمين الضبط.

**الرئيس / أمين الضبط**  
**06.02.2025**

اعلان عن بيع بالمزاد العلني  
مغنية شارع العقید لطفی رقم 87 و 88 ولیة تلمسان  
الموثق مبرأواي کمال

- يعلم المؤتمن الممضى اسفله بأنه سيقام بمكتبه  
المذكور أعلاه اجراءات البيع بالمزاد العلنى لحقوق  
المحgor عليه : السيد: مقدم عمارة بنت محمد،  
المزاددة ببني منير تدرومة (تلمسان) بتاريخ  
1937/10/04 ، لبيع حقوقه(1) العقارية المقررة  
بنسبة: 6240/850 جزء من العقار الآتى : قطعة  
ارض صالحة للبناء ، كائنة ببلدية تدرومة المكان  
السمى ذريعة ولية تلمسان ، مساحتها ثلاثة  
واثنان متر مربع (302 م<sup>2</sup>) ، قسم: 114 ، مجموعة  
ملكية رقم: 165 - بمقتضى ادنى بالنصرف الصادر  
عن محكمة تدرومة رئيس قسم شؤون الأسرة ،  
المورخ في 2025/01/15 ، رقم الترتيب:  
25. الذى ياذن له : السيد: ستاوي عمر ان  
يتصرف في حقوق المحgor عليه المذكور أعلاه  
بالبيع بالمزاد العلنى وعلى ان يكون مسؤولا طبقا  
لمقتضيات القانون العام . سيقام هذا البيع بالمزاد  
، بمكتب التوثيق المذكور أعلاه يوم: 2025/02/19 ،  
على الساعة التاسعة صباحا.

الموقـع  
06.02.2025

مكتب التوثيق الأستاذ رماص عبد القادر  
شارع المارتين - وهران - 2493  
تعديل القانون الأساسي  
لشركة الأسهم المسماة: أو أرجي ار الظهرة  
رأسمالها : 265,260,000,00 دج  
مقرها الاجتماعي ببنية الساتيا المنطقة الصناعية، نهج  
شهداء الثورة  
سجلها التجاري رقم : 98 ب 0102534  
31/00/02  
يعتبر عقد حبر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 02  
فبراير 2025، تم تعين الأعضاء الجدد لمجلس إدارة  
شركة الأسهم المسمامة: أو أرجي ار الظهرة ذات رأس  
المال المقدر بمائتين وخمسة وستين مليون ومائتين  
وستين ألف دينار جزائري 265,260,000,00 دج،  
الخالد مقرها الاجتماعي ببنية الساتيا المنطقة الصناعية،  
نهج شهداء الثورة التالية أسماؤهم لمدة ثلاثة (03)  
سنوات: السيد فور جبار رزق الله، السيد سعيد زوبير  
مصطفى، السيد الركمة رضا. السيد بوغالية محمد،  
السيد كروش يحيى، السيد بوعززة محمد نبيل، و بمقتضى  
نفس العقد تم نقل مقر الشركة الى العنوان التالي: وهران  
نهج سيدى الشحبي رقم 193. ونتيجة لذلك تم تعديل  
القانون الأساسي للشركة طبقا للقانون. تم ايداع نسختين  
من هذه النشرة لدى الفرع المحلي للسجل التجاري لولاية  
وهران.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
مجلس قضاء مستغانم  
محكمة مستغانم  
القسم شؤون الأسرة  
باسم الشعب الجزائري

حكم

ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حل قضايا شؤون الأسرة  
علني، إبتداءها ، حضوريا في الشكل : يقول إعادة السير  
في الدعوى بعد الخبرة، في الموضوع : الحكم بالحجر على  
الدعى عليه بعد التراجع بتعليله عبد الله المولود بتاريخ  
28/03/2005 بمستغانم ، لأبيه عبد القادر و لأمه فانيه  
بن فراغي ، مع تعين والده المدعى بعد التراجع بتعليله  
عبد القادر مقنعا عليه لرعايته وإدارة شؤونه المالية  
والإدارية بدلا عنه. مع أمر ضبط الحالة المدنية البلدية  
مستغانم بالتأشير بهذا الحكم على هامش عقد ميلاد  
المحجور عليه. مع الأمر بنشر منطوق هذا الحكم بأي  
جريدة وطنية يومية على نفقة المدعى . وتحميم المدعى  
المصاريف القضائية المتنفذة بالدعوى الحالية، والدعوى  
السابقة بما فيها رسومها القضائية يبعث تسمعة دينار  
جزائري (900) دج و مصاريف الخبرة المنجزة . بذا  
صدر الحكم وأوضحت به جهرا بالجلسة العلنية المنعقدة  
بتاريخ المذكور أعلاه، ولصحته أوصى أصله كل من  
الرئيس وأمين الضبط

**Football****Ahmed Kharchi élu à la tête de la LNFA**

**A**hmed Kharchi, seul candidat, a été élu président de la Ligue nationale de football amateur (LNFA) pour le mandat olympique (2024-2028), lors de l'assemblée générale élective, qui s'est déroulée mardi à l'hôtel New Dey (Alger). M. Kharchi a obtenu 32 voix sur les 32 qui ont été prononcées lors de cette AGE de la LNFA. Le nouveau président de la LNFA succède à Ali Malek qui a dirigé cette instance depuis sa création en 2011. Agé de 47 ans, Kharchi occupait le poste de président de la Ligue de wilaya de football de Laghouat avant son élection en septembre 2023 comme membre du bureau fédéral de la FAF sur la liste de Walid Saadi. Deux mois après il a été désigné comme président par intérim de la LNFA. L'assemblée générale de la LNFA a également élu les quatre membres du bureau exécutif de l'ins-

tance qui accompagneront le président durant son mandat olympique, le cinquième étant un membre supplémentaire. "Je vous remercie tous pour la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant à la présidence de la LNFA, ce qui me motivera à déployer davantage d'efforts au service du football algérien", a déclaré M. Kharchi après avoir reçu la confiance des membres de l'instance. "Je vous assure que je m'emploierai, avec les membres du bureau exécutif, à travailler avec toutes les parties prenantes pour donner le meilleur à travers une bonne et rationnelle gestion du championnat et à écouter et communiquer les différentes préoccupations des équipes aux autorités compétentes afin de contribuer à trouver des solutions pour les équipes de la Ligue 2", a-t-il affirmé. "Nous veillerons à la bonne organisation du championnat de Li-

gue 2 en coordination avec les pouvoirs publics. Nous allons travailler ensemble pour servir le football et le porter haut", a souligné le nouveau président de la LNFA. Quant à la question de l'arbitrage, Kharchi a estimé que "cela se passe bien et les erreurs d'arbitrage restent une partie intégrante du jeu". Pour rappel, la présidence de la LNFA était assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi, depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "violation des lois et règlements en vigueur". Les membres de l'Assemblée générale de la LNFA, tenue en session ordinaire, avaient adopté mardi dernier à l'unanimité, les bilans moral et financier de 2024, le budget prévisionnel 2025, ainsi que la commission électorale.

Salle des sports de Mansourah à Tlemcen

**Ouverture solennelle du championnat régional de tir au pistolet**

Par AMMAMI Mohamed

**L**a salle des sports de Mansourah à Tlemcen a accueilli l'ouverture solennelle du championnat régional de tir au pistolet pour la saison sportive 2024/2025, organisé par la sécurité de la wilaya

de Tlemcen. Sous la supervision du wali de Tlemcen, et du représentant du directeur régional de la sécurité nationale, cet événement a réuni de nombreuses personnalités importantes. Parmi les invités d'honneur figuraient des représentants des activités sportives, le P/APW ainsi que

des hauts responsables judiciaires, civils et militaires de la wilaya. Pendant trois jours, du 4 au 6 février, les compétitions mettront aux prises les différents services de police de la région ouest, offrant un spectacle de tir de haute précision. Les autorités présentes ont salué l'organisation exemplaire de cet événement, qui vise à renforcer les compétences des policiers tout en favorisant l'esprit de camaraderie et de compétition saine. La famille révolutionnaire, les membres de la commission de sécurité, ainsi que des représentants des médias ont également marqué de leur présence cet événement. Le tournoi promet d'être une célébration du sport et de la solidarité entre les forces de l'ordre de la région ouest de l'Algérie.

**Futsal****Le tournoi national de la presse reconduit pour la 4ème année de suite**

**L**e tournoi national de la presse de Futsal, initié par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA) sera reconduit cette année 2025 pour sa quatrième édition, a indiqué, mardi, un communiqué de l'organisation. Le tournoi destiné, annuellement à la presse sportive nationale se déroulera durant tout le mois de Ramadhan à la salle de la Coupole-OCO "Mohamed Boudiaf". "Nous informons les équipes voulant prendre part à l'édition de 2025 que le dépôt des dossiers est possible du 04 au 16 février, durant les jours de la semaine de 14h00 à 17h00 (sauf vendredi et samedi) au niveau du siège de l'ONJSA au stade du 5 juillet ou à la Maison de la presse "Tahar Djaout", a ajouté l'organisation sur sa page facebook. Parmi les conditions de participation énumérées par les organisateurs, chaque équipe a le droit d'enregistrer 12 joueurs âgés de plus de 25 ans dont un consultant, et elle doit compter dans ses rangs au moins six (6) journalistes représentants le même média. La 3e édition du tournoi Futsal-2024 de la presse sportive nationale a été remportée par l'équipe de DZ Match qui s'était adjugée le trophée, en battant celle de Canal Algérie aux tirs au but 3-2 (1-1) après le temps réglementaire de la rencontre. Cette précédente édition avait regroupé, tout au long du mois de Ramadhan, vingt-quatre (24) équipes de différents médias nationaux, dont celle de l'APS (Algérie presse service).

JS Kabylie

**Le contrat de Lounas Adjout résilié**

**L**a JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi avoir procédé à une résiliation à l'amiable du contrat professionnel qui la liait à l'attaquant Lounas Adjout. Le joueur de 23 ans avait débarqué l'été dernier à Tizi-Ouzou, en provenance du CR Belouizdad, un autre pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, et il avait paraphé un contrat de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 2026. Quelques heures plus tôt, la direction des Canaris avait procédé à la résiliation du contrat du milieu défensif malien Sadio Kanouté, qui lui était signataire d'un bail courant jusqu'à l'été 2025. L'international malien de 28 ans avait lui aussi rejoint la JSK lors du mercato d'été, en provenance du club tanzanien SC Simba, sur demande de l'ancien entraîneur kabyle, Abdelhak Benchikha. Seulement, et à l'instar d'Adjout, Kanouté n'avait pas réussi à apporter le plus qu'on attendait de lui à la JSK et c'est ainsi qu'il a été décidé de le libérer.

**Fédération Équestre Algérienne  
L'AGO se tiendra jeudi à Oran**

**L**a Fédération Équestre Algérienne (FEA) a annoncé que son assemblée générale ordinaire (AGO) se déroulera ce jeudi à la salle de conférence du complexe sportif «Miloud Hadefi» à Oran. Cette AGO sera suivie, dans 15 jours, par l'Assemblée Élective prévue pour le mandat olympique 2025-2028, qui se tiendra le 21 février. Les membres convoqués pour cette séance passeront en revue les bilans moral, financier et technique de l'exercice 2024, ainsi que l'évaluation quadriennale du mandat olympique 2021-2024. Ils examineront également le rapport du commissaire aux comptes jusqu'à septembre dernier. Après l'approbation de ces bilans, les membres mettront en place les commissions de candidatures, de recours et de passation de consignes, en préparation de l'Assemblée Générale Élective (AGE) qui se tiendra au même endroit et à la même heure.

**Athlétisme-Meeting indoor d'Ostrava****3ème place pour l'Algérien Slimane Moula au 800m**

**L**e demi-fondiste algérien Slimane Moula a décroché la troisième place au 800m du meeting indoor Gold Ostrava, disputé mardi soir à Vitkovice en République tchèque. L'Algérien (26 ans) a décroché la 3e place dans le temps de 1:45.50, alors que la première place est revenue au Belge Elliott Crestan (1:44.69), devant l'Italien Catalin Tecuceanu (1:45.35). C'est la première sortie en salle du demi-fondiste algérien après une longue période d'absence à l'issue de sa participation aux Jeux olympiques 2024 de Paris, marquée par une qualification aux quarts de finale de la spécialité. Le meeting indoor Gold Ostrava est la quatrième compétition en salle inscrite au programme de la World Athletics pour la saison 2025.



**Agence de voyage  
SFICIFA  
Mesra - Mostaganem  
Rue Mohamed Khemisti  
Face Maison Renault  
Tel: 06 61 78 30 05**

## Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage ( sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescurre avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information

veuillez contactez  
le numéro  
**0556 366 201**

مكتب التوثيق الاستاذ مرزوق مختار  
بمحكمة وادي تليلات ولاية وهران  
شارع الأمير عبد القادر مقابل محطة البترول  
رمز الموثق: 8416  
ش.ذ.م.م. تريو دستريبيسون  
مقرها ببلدية سيدي بلعباس ولايتها المنطقة الصناعية  
قطعة رقم 85  
رأسملها: 100.000,00 دج  
توسيع الغرض الاجتماعي للشركة  
بموجب عقد تقادم المكتب بتاريخ 2025/02/03 وبموجب  
مضرر الجمعية العامة غير العادية المنعقدة بتاريخ  
2025/02/03 قرر كل من السيد عساوي محمد ولد بوسيف  
والسيد عساوي سفيان ولد محمد بصفتهما الشركين والسيد  
بوداوة بوياكر ولد محمد بصفته المسير الغير شريك في  
الشركة المذكورة أعلاه ما يلي: توسيع الغرض  
الاجتماعي للشركة بإضافة النشاط التالي (303202):  
تجارة بالجملة للعقارات ومواد النظافة والصيانت المنزلية  
والمهنية وغيرها، وبذلك تم تعديل المادة الثانية (02) من  
القانون الأساسي للشركة المذكورة أعلاه. وتبقى باقي  
المادة دون تغيير. ستودع نسخة من هذا العقد بالمركز  
المحلي بالسجل التجاري لولاية سيدي بلعباس.  
للإعلان / الموافق  
**06.02.2025**

## Local à Louer

Location de local. Superficie 140m<sup>2</sup>. Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le **07 74 55 20 10**.

**Curieux s'abstenir**

## Location Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef  
Contactez le :  
**0541/66/53/51**  
Non sérieux s'abstenir.

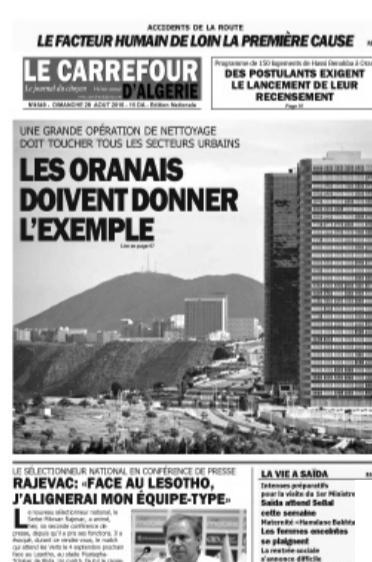
## SOS

Un Handicapé ( amputé de la jambe ), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école ( distance de 05 KM du domicile ) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

*Amis internautes,  
lisez*  
**LE CARREFOUR D'ALGÉRIE**  
sur le Net

[www.lecarrefourdalgerie.dz](http://www.lecarrefourdalgerie.dz)



Suède

## Une "dizaine" de personnes tuées lors d'une fusillade dans une école

**U**ne "dizaine" de personnes ont été tuées mardi dans une fusillade dans un centre d'enseignement pour adultes à Örebro, dans le centre de la Suède, et le tueur est également mort, a annoncé la police. Le Premier ministre Ulf Kristersson a déploré la "pire tuerie" de l'histoire du pays scandinave, sous le choc.

Les établissements scolaires étaient jusque-là relativement épargnés par les violences en Suède avant cette fusillade survenue en milieu de journée dans la ville d'Örebro, à 200 km à l'ouest de Stockholm.

"Une dizaine de personnes sont mortes aujourd'hui" ainsi que le tireur, a déclaré Roberto Eid Forest, chef de la police d'Örebro, mardi soir sans pouvoir donner de nombre de blessés. "C'est un événement terrible. C'est exceptionnel, c'est un cauchemar".

"L'auteur n'est pas connu de la police, il n'a aucun lien avec un quelconque gang, nous estimons qu'il n'y aura pas d'autres attaques", a-t-il ajouté. Il s'agit de "la pire tuerie de masse" de l'histoire du pays, a déclaré le Premier ministre Ulf Kristersson lors d'une conférence de presse. "Beaucoup de questions restent sans réponse", a-t-il ajouté.

Les autorités n'ont donné aucun élément sur le profil ou les motivations du tueur et les circonstances de la tuerie restaient encore floues mardi soir.

Selon la chaîne de télévision TV4, il était âgé de 35 ans et la police a perquisitionné son domicile à Örebro en fin de journée. Il avait un permis de port d'arme et un casier judiciaire vierge, ajoute la chaîne.

"Je me tenais" en face du centre de formation "quand j'ai vu quelques corps allongés sur le sol. Je ne savais pas s'ils étaient morts ou blessés", a raconté à l'AFP Linn M., seize ans, scolarisée dans une école à proximité du lieu de la tuerie.

"Il y avait du sang partout, des gens paniquaient et pleuraient, des parents étaient inquiets... c'était le chaos", dit-elle, la voix tremblante.

L'alerte a été donnée vers 12H30 locales (11H30 GMT) autour du centre d'enseignement visé, le Campus Risbergska, réservé aux adultes préparant l'équivalent du bac.

Deux enseignants du Campus Risbergska, Miriam Jarlevall et Patrik Söderman, ont déclaré au journal Dagens Nyheter avoir entendu des coups de feu dans un couloir.

"Des étudiants sont venus nous dire que quelqu'un tirait. Puis nous avons entendu d'autres coups de feu dans le couloir. Nous ne sommes pas sortis, nous nous sommes cachés

dans nos bureaux".

"Il y a eu beaucoup de coups de feu au début, puis le calme s'est installé pendant une demi-heure, avant que cela ne recommence. Nous étions couchés sous nos bureaux, recroquevillés", ont-ils ajouté.

Les élèves du centre d'enseignement et des écoles voisines ont été confinés pendant plusieurs heures avant d'être progressivement évacués. Les parents sous le choc attendaient leurs enfants à l'extérieur du cordon en fin de journée.

"C'est fou, absolument fou. Je suis en colère, je suis choquée. Cela ne devrait pas se passer ainsi. Les écoles devraient être sûres, tant pour les adultes que pour les enfants et les jeunes", a dit à l'AFP Cia Sandell, 42 ans, travailleuse indépendante qui attendait ses enfants, sains et sauf mais qui ont été confinés pendant plusieurs heures dans une école de la zone.

Le roi de Suède Carl XVI Gustaf a déclaré qu'il avait appris la nouvelle de la fusillade avec "tristesse et consternation".

"Ce soir, nous adressons nos condoléances aux familles et aux amis des personnes décédées. Nos pensées vont également aux blessés et à leurs familles, ainsi qu'aux autres personnes touchées", a déclaré le roi dans un communiqué publié par le palais royal.

Plus tôt, le Premier ministre avait

déploré "un jour très douloureux pour toute la Suède".

"Mes pensées vont également à tous ceux dont la journée scolaire normale a été remplacée par l'horreur. Être enfermé dans une salle de classe, craignant pour sa vie, est un cauchemar que personne ne devrait avoir à vivre", avait-il dit sur X.

"Dans ces heures sombres, nous nous tenons aux côtés de la Suède", a réagi la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, sur X. Quelques incidents graves ont déjà eu lieu ces dernières années dans des écoles en Suède.

En mars 2022, un élève de 18 ans a poignardé à mort deux enseignants dans un lycée de la ville de Malmö, dans le sud du pays.

Deux mois plus tôt, un jeune de 16 ans a été arrêté après avoir blessé un autre élève et un enseignant avec un couteau dans une école de la petite ville de Kristianstad.

En octobre 2015, trois personnes ont été tuées lors d'une attaque à caractère raciste dans une école de la ville de Trollhättan, dans l'ouest du pays, par un assaillant armé d'un sabre, qui a ensuite été tué par la police. La Suède connaît ces dernières années des fusillades et des explosions d'engins artisiaux liées aux rivalités entre gangs et qui tuent des dizaines de personnes chaque année.

## Il pêche un sanglier au lasso dans la mer Méditerranée

**U**n pêcheur et membre de l'Observatoire de l'environnement a sauvé un sanglier qui nageait au large de La Ciotat. L'animal a été capturé au lasso lui épargnant une mort certaine. Le sanglier, emblème des Ardennes, ne vit pas que dans le département mais partout en France. Sa population est d'ailleurs estimée à plus d'un million d'individus. Et parmi eux, certains se font remarquer. On connaît Toto le sanglier, Rillette le sanglier, en voici un autre qu'on pourrait presque appeler Plouf-Plouf.

C'est un poisson pas vraiment comme les autres qu'un pêcheur du sud de la France a attrapé. Ou plutôt secouru au large de la Ciotat (13). Un sanglier a été pêché au lasso par un membre de l'Observatoire de l'environnement.

D'après nos confrères de La Provence l'animal a été attrapé samedi 25 janvier 2025 alors qu'il prenait le large en risquant la noyade. « On ne voyait que son gros sortir de l'eau, j'ai compris qu'il courrait à la catastrophe », raconte à nos confrères celui qui a sauvé l'animal. Il navigue alors

avec son petit-fils. « Mon petit-fils a fait un lasso et on l'a enlacé », poursuit le pêcheur. Durant l'opération de sauvetage, qui a duré une trentaine de minutes, l'animal était plutôt calme, sans doute fatigué par ses déboires aquatiques. Sans cette intervention humaine, l'animal qui nageait vers le large aurait sombré au fond de la Méditerranée. Après son sauvetage sur le bateau, le sanglier a été chargé dans un véhicule avant d'être relâché par ses sauveurs dans la forêt de Ceyreste, où pullulent les sangliers, apprend-on dans l'article.

Si, vu des Ardennes, un sanglier à la mer peut surprendre, ça n'a rien d'insolite d'après Raphaël Mathevet, chercheur et spécialiste du sanglier au CNRS, interrogé par nos confrères de La Provence. « Ce n'est pas si rare. Le sanglier est un très bon nageur, il peut traverser des rivières, des fleuves, des bras de mer (...) Il peut nager longtemps sur des dizaines de kilomètres. » Donc si vous en voyez un dans la Meuse, et malgré votre amour pour cette bête à poil hirsute, nul besoin de sortir votre lasso tel un cow-boy.

## SOCIETÉ | 13

### Un mort et cinq blessés dans une fusillade dans l'Ohio, le tireur en fuite

**U**ne personne a été tuée et cinq autres blessées dans une fusillade mardi soir dans l'État américain de l'Ohio, a annoncé la police mercredi matin. Le tireur présumé n'a pas encore été arrêté.

L'attaque a eu lieu dans un entrepôt de cosmétiques à New Albany. Une arme à feu y a été trouvée, a déclaré Greg Jones, le chef de la police de la ville. Les cinq blessés par balle ont été transportés vers des hôpitaux.

"Il semble qu'il s'agisse d'une attaque ciblée", a poursuivi M. Jones. "Nous n'avons aucune raison de croire" que le tireur "représente une menace générale pour la société", a-t-il ajouté devant des journalistes. La police a évacué environ 150 personnes. "C'est une tragédie. Cela s'est (déjà) produit partout aux États-Unis, mais nous espérons que cela n'arriverait jamais ici", a conclu M. Jones.

Avec plus d'armes à feu que d'habitants, les États-Unis affichent le taux de mortalité par arme à feu le plus élevé de tous les pays développés. Les fusillades y sont un fléau récurrent que les gouvernements successifs n'ont jusqu'à présent pas réussi à endiguer, de nombreux Américains restant très attachés à leurs armes.

Inde

### Un tigre et un sanglier secourus après être tombés dans un puits

Le 4 février, un jeune tigre et un sanglier ont été découverts coincés au fond d'un puits dans un village du Madhya Pradesh, en Inde. Le tigre, affamé, avait accidentellement poursuivi le sanglier jusqu'à l'eau. Les sauveteurs ont d'abord extrait le félin à l'aide d'une cage avant de le transporter dans une réserve naturelle. Le sanglier a été sauvé peu après et relâché dans la forêt.

"Un butin de plus de 40.000 dollars"

### Des voleurs dérobent 100.000 œufs devant un supermarché

**D**es voleurs ont dérobé 100.000 œufs dans la benne d'un camion stationné devant un supermarché en Pennsylvanie, aux États-Unis. Ce vol pourrait être lié à la forte augmentation des prix des œufs depuis l'épidémie de grippe aviaire.

Les voleurs ont emporté 100.000 œufs d'une valeur de 40.000 dollars (environ 38.400 euros). Selon la police, le vol a eu lieu vers 20h40, heure locale, et visait la benne d'un camion de Pete & Gerry's Organics à Greencastle. La hausse considérable des prix des œufs a transformé ce produit de première nécessité en un produit couteux.

En raison de cette hausse, Waffle House a également augmenté le prix de ses œufs. Mardi, la chaîne a annoncé une surtaxe de 0,50 dollar (environ 0,48 euro) par œuf pour ses clients. Il s'agit d'une "surtaxe temporaire liée à l'augmentation rapide des prix des œufs", précise l'enseigne.

Au cours de l'année écoulée, le prix des œufs a augmenté de plus de 65 %, selon les données du gouvernement américain. Le ministère de l'Agriculture prévoit que les prix augmenteront encore de 20 % en 2025.

L'épidémie de grippe aviaire, qui a débuté en 2022, a provoqué des foyers d'infection dans tout le pays au cours des derniers mois, selon le ministère de l'Agriculture. Cela a entraîné une hausse des prix de 8 % rien qu'en décembre.

Les chiffres du ministère montrent que le prix moyen d'une boîte d'œufs en décembre 2023 était de 2,51 dollars (environ 2,41 euros). Ce prix a ensuite augmenté pour atteindre 4,15 dollars (environ 3,99 euros) par boîte. En raison de cette flambée des prix, certains rayons sont restés vides dans les supermarchés.

### Un Pakistanais conduit sa voiture avec son clavier d'ordinateur

**U**n passionné de jeux vidéo a conçu une voiture entièrement contrôlée par un clavier d'ordinateur. Ehsan Zafar Abbasi, 20 ans, originaire d'Abbottabad, au Pakistan, s'est inspiré de jeux comme Grand Theft Auto et des simulateurs de course pour modifier une Suzuki Alto. Après avoir développé ce système en 2024, il parcourt les routes pour démontrer son invention et partager son innovation technologique.

06h00 TFou  
 06h55 Bonjour ! La Matinale TF1  
 09h35 Téléshopping  
 10h30 Amour, gloire et beauté  
 11h00 Les Feux de l'amour  
 11h45 Petits plats en équilibre  
 11h50 Les douze coups de midi  
 12h55 Petits plats en équilibre  
 13h00 JT 13h  
 13h40 Petits plats en équilibre  
 13h50 Plus belle la vie, encore plus belle  
 14h20 Les jumeaux Winston : scandale et succession  
 15h50 Les amants assassins  
 17h35 Familles nombreuses : la vie en XXL  
 18h30 Ici tout commence  
 19h10 Demain nous appartient  
 20h00 JT 20h  
 21h00 C'est Canteloup  
 21h10 Mademoiselle Holmes  
 22h05 Mademoiselle Holmes  
 23h05 Mademoiselle Holmes  
 00h30 Esprits criminels  
 01h20 Esprits criminels

10h14 Plateaux Canal+ première  
 10h16 Les Enquêtes du département V : promesse  
 12h19 La boîte à questions  
 12h29 En aparté  
 13h04 Clique  
 13h36 Conflict  
 14h23 Conflict  
 15h09 Jackdaw  
 16h43 Loris Giuliano au boulot  
 17h32 Comme un fils  
 19h13 La boîte à questions  
 19h21 Clique  
 19h56 En aparté  
 20h34 En aparté  
 21h09 Dexter : Les Origines  
 21h58 Dexter : Les Origines  
 22h44 Plastic Odyssey : Mission Pacifique  
 00h11 Enterrement de vie de garçon  
 00h34 Enterrement de vie de garçon  
 01h01 Conflict

12h15 Dans le rétro  
 12h30 ICI 12/13  
 13h55 Météo à la carte (la suite)  
 14h35 Tandem  
 15h40 Tandem  
 16h35 La p'tite librairie  
 16h45 Duels en familles  
 17h20 Slam  
 18h05 Questions pour un champion  
 19h00 Dans le rétro  
 19h12 Hors la ville  
 19h19 ICI 19/20 édition toutes régions  
 19h50 Tout le sport  
 20h25 Le mag Ligue 1  
 20h35 Le journal des talents  
 20h37 Dans le rétro  
 20h40 Un si grand soleil  
 21h05 Les mystères de la chorale  
 22h40 Journal  
 22h50 La France en vrai  
 23h42 La France en vrai  
 00h00 Secrets d'histoire  
 01h45 La p'tite librairie

05h30 Incroyables transformations  
 06h30 Incroyables transformations  
 07h30 Incroyables transformations  
 08h35 M6 Boutique  
 09h45 Ça peut vous arriver  
 11h30 Ça peut vous arriver chez vous  
 12h40 Météo  
 12h45 Le 12.45  
 13h40 Un jour, un doc  
 14h50 Un jour, un doc  
 15h50 Un jour, un doc  
 16h50 Un jour, un doc  
 17h25 La roue de la fortune  
 18h35 La meilleure boulangerie de France  
 19h40 Météo  
 19h45 Le 19.45  
 20h35 Scènes de ménages  
 21h10 Pékin express  
 22h10 Pékin express  
 23h55 Pékin express : qui peut battre Ryad et Louison ?  
 00h15 Qui veut être mon associé ? La suite

11h00 La Havane, mythique eldorado de la fête  
 11h45 Afrique du Sud : La forêt sous-marine de kelp  
 13h00 Retour en Syrie ?  
 13h35 L'odyssée du sous-marin Nerka  
 15h25 Des volcans et des hommes  
 15h50 L'Afrique vue du ciel  
 16h40 L'Afrique vue du ciel  
 17h25 Invitation au voyage  
 18h10 Invitation au voyage  
 18h55 Voyage en cuisine  
 19h30 Le dessous des images  
 19h45 Arte journal  
 20h05 28 minutes  
 20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel  
 20h55 En haute mer  
 21h40 En haute mer  
 23h05 En haute mer  
 23h50 Kix ! 400 coups à Budapest  
 01h50 Un remède de chameau : La révolution des nanocorps  
 02h45 L'île de Rügen : des reflets de craie dans la Baltique

# TÉLÉVISION

15

**Votre soirée**

21h10

## LES MYSTÈRES DE LA CHORALE



Caroline, capitaine de gendarmerie, est confrontée à sa première affaire de meurtre. Sabrya, 18 ans, a été assassinée sur le chemin du retour de la chorale où elle a l'habitude de chanter. Sur la scène de crime, Caroline rencontre Louis Kleber, flic en semi-retraite, une présence qui agace la jeune femme, contrainte de collaborer avec lui. Louis a demandé à être muté dans ce commissariat pour se rapprocher de sa fille avec laquelle il est fâché, Hélène, qui se trouve être la pianiste de la chorale, où tous les membres semblent avoir quelque chose à cacher.

**Realisateur:** Emmanuelle Duvergey

21h10

## MADEMOISELLE HOLMES



Prête à sortir de maison de repos, 3 mois après sa confrontation avec April, Charlie, désormais blanchie, a retrouvé son énergie. Elle se sent enfin prête à embrasser l'héritage de son illustre ancêtre, Sherlock Holmes ! D'autant plus que Samy a choisi de quitter ses études de légiste pour la rejoindre sur le terrain, allant jusqu'à s'installer chez les Holmes. Une colocation qui promet des étincelles... De retour au commissariat, la brillante et hypersensible policière est plongée dans une série d'enquêtes insolites et d'expériences inédites. Justement, sur la route du retour des gens sont attroupés au-dessus d'un corps inanimé.

20h50

## DEXTER : LES ORIGINES



En 1991 à Miami, Dexter Morgan est un brillant étudiant en médecine médico-légale. Harry son père adoptif, policier expérimenté, a perçu les pulsions sanguinaires qui l'animent. Il décide l'aider à les canaliser. Harry est hospitalisé après une crise cardiaque, Dexter découvre que le médecin qui s'occupe de lui tente de mettre prématurement fin à ses jours. Le jeune homme parvient de justesse à sauver son beau-père.

**Acteur:** Patrick Gibson (Dexter Morgan), Christian Slater (Harry Morgan), Molly Brown (Debra Morgan), Michael C. Hall (le narrateur), Sarah Michelle Gellar (Tanya Martin)



**ORAN**

**17 | 05**

Lever du soleil  
Coucher du soleil  
Humidité  
Vent

08h00  
06h34  
70%  
08 km/h

Alger	15-08
Constantine	12-03
Annaba	17-06
Ouargla	20-08
Mostaganem	16-08
Béchar	17-02

Ghaza

## L'OMS salue l'évacuation de 104 malades

L'OMS a salué l'évacuation de 104 malades, pour la plupart des enfants, de la bande de Ghaza mais a appelé à accélérer le mouvement face aux milliers qui attendent toujours dans le territoire. Depuis samedi, l'OMS a aidé à l'évacuation médicale de 104 patients – la grande majorité d'entre eux des enfants – hors de Ghaza via le passage de Rafah. Cette opération a pour objectif de recevoir des soins spécialisés. 172 accompagnateurs ont voyagé avec les patients, a écrit Tedros Adhanom Ghebreyesus sur les réseaux sociaux. Mais il a surtout souligné le sort précaire des 12.000 à 14.000 patients qui ont besoin de soins qui ne peuvent leur être prodigues dans le territoire palestinien, à l'infrastructure sanitaire totalement délabrée après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste. La guerre contre Ghaza a fait au moins 47.540 martyrs et 111.618 blessés.

## Pour faciliter la tenue d'élections Crédit d'un Comité consultatif en Libye

La MANUL a annoncé, mardi, la création d'un Comité consultatif en vue de faciliter la tenue d'élections en Libye. Le rôle du Comité consultatif sera d'«élaborer des propositions techniquement solides et politiquement viables pour résoudre les questions litigieuses en suspens afin de permettre la tenue d'élections, en s'appuyant sur le cadre et les lois libyennes existantes», a expliqué la MANUL (Mission d'appui des Nations Unies en Libye) dans un communiqué publié sur son site. Le Comité consultatif est composé de 20 personnalités libyennes, qui ont été identifiées sur la base de l'évaluation de leur expérience et de leurs capacités par la MANUL. La mission onusienne en Libye a souligné que le Comité consultatif « n'est ni un organe de décision ni un forum de dialogue. Il est limité dans le temps et devrait conclure ses travaux dans un court laps de temps ». Les propositions qu'il formulera « seront soumises à la MANUL pour examen en vue de la phase suivante du processus politique », a poursuivi la source.

Soudan du Sud

## 41 morts dans un «massacre» d'éleveurs de bétail

Quarante-et-un membres d'une communauté pastorale ont été tués la semaine dernière dans le sud du Soudan du sud, où les attaques entre éleveurs de bétail sont fréquentes, a déploré lundi un responsable local en dénonçant un « massacre ». La Mission des Nations unies dans le pays (Minuss) s'est dans un communiqué dimanche dite « gravement préoccupée par l'escalade de la violence entre les éleveurs de bétail et les communautés agricoles sédentaires » et a appelé à la retenue dans ce pays, le plus jeune au monde, ravagé par les violences. L'attaque a eu lieu vendredi dernier à Nyolo, un village de l'Etat méridional d'Equatoria-Oriental, à 4H30 du matin (2H30 GMT), a indiqué Angok Gordon Kuol, président de la communauté pastorale des Bor, dans un communiqué. 41 personnes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont été tuées, 65 personnes blessées et de nombreuses autres disparues, précise le texte.

Université américaine d'Harvard

## Conférence sur la question de la lutte du peuple sahraoui

La Faculté de droit de la prestigieuse université américaine, Harvard a organisé, lundi dernier, une conférence sur la question de la lutte du peuple sahraoui pour son indépendance. La conférence a été animée par Mouloud Said, ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) aux Etats-Unis et Bill Fletcher Jr., coprésident de la Campagne américaine pour le Sahara occidental, une organisation qui milite pour le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Lors de son intervention, l'ambassadeur a affirmé que le Maroc n'avait aucune preuve de sa prétendue souveraineté sur les territoires sahraouis. «Il n'y a pas un seul document que le Maroc peut montrer prouvant une quelconque légitimité» de ses revendications sur les territoires du Sahara occidental, a-t-il déclaré. «Il s'agit d'une occupation illégale du Sahara occidental par le Maroc», a soutenu le conférencier, précisant que le Makhzen violait clairement le droit international. Le Sahara occidental est désigné par les Nations unies comme «territoire non autonome», a-t-il signalé, rappelant que l'ONU soutient le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. La question du Sahara occidental est «à l'ordre du jour de l'ONU depuis les années 60», a-t-il fait savoir. Les Nations unies «insistent toujours sur le fait que toute solution doit être basée sur le respect du droit du peuple à l'autodétermination, ce que le Maroc, bien sûr, ignore», a enchaîné le diplomate. L'ambassadeur sahraoui a critiqué, par ailleurs, le soutien assuré par les Etats-Unis et la France à l'occupant marocain. Il a pointé du doigt la France



tout particulièrement. «Le vrai problème que nous avons dans la région, le problème numéro un que nous avons, ce sont les Français», a-t-il assuré. Prenant la parole à son tour, Bill Fletcher Jr. a rappelé que des décisions annoncées par des institutions internationales, à l'image de la Cour de justice de l'Union européenne, confortent les Sahraouis dans leur lutte pour l'indépendance.

«Ces décisions internationales sont importantes sur le plan idéologique et démontrent que nous sommes du bon côté de l'histoire», s'est réjoui Fletcher. Il a appelé à davantage d'actions sur le terrain pour faire connaître la justesse de la cause sahraouie. «Nous avons besoin de mouvements populaires en France et aux Etats-Unis» en faveur de la cause sahraouie, a-t-il dit.

Annulation des accords commerciaux entre l'UE et le Maroc

## Le Conseil de l'UE souligne la nécessité de se conformer aux décisions de la CJUE

Le Conseil de l'Union européenne (UE) reconnaît sa défaite devant la Cour de Justice de l'Union (CJUE) qui a invalidé, en octobre 2024, deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE sur la pêche et l'agriculture, soulignant la nécessité de se conformer aux décisions de la Cour, révèle une note de son service juridique dévoilée par l'Observatoire international Western Sahara Resource Watch (WSRW). "Dans une note juridique, le Conseil de l'UE admet que la plus haute juridiction de l'UE a définitivement annulé les accords de commerce et de pêche UE-Maroc tels qu'ils s'appliquaient au Sahara Occidental, marquant une victoire claire pour la lutte du peuple sahraoui pour l'autodétermination", s'est félicité l'Observatoire sur son site internet. Le 4 octobre 2024, la Grande Chambre de la CJUE s'est prononcée sur quatre recours introduits par le Conseil et la Commission de l'UE, soutenus par plusieurs Etats membres et entités marocaines, contre des arrêts antérieurs du Tribunal qui avaient annulé les accords. En effet, la CJUE a confirmé, dans ses arrêts, que les accords de commerce et de pêche UE-Maroc ont été illégalement étendus au Sahara Occidental sans le consentement de son peuple, contrairement à ce qu'exige le droit international. Pendant des années, l'UE a ignoré les décisions de ses propres tribunaux qui ont conclu que ses accords avec le Maroc couvrant le Sahara occidental étaient illégaux. Dans une note d'information datée du 11 novembre 2024, le service juridique du Conseil lui-même reconnaît, pour la première fois, que le peuple sahraoui a gagné devant les tribunaux. "Il s'agit d'un moment politique et juridique important dans la longue lutte du peuple sahraoui contre l'occupation marocaine et la complicité de l'UE", a déclaré Sara Eyckmans de Western Sahara Resource Watch. Elle a exprimé, à ce titre, son souhait de voir l'UE "agir désormais strictement en conformité avec le droit international et cesser enfin de chercher de nouveaux moyens de contourner les décisions". "Nous espérons que cette analyse réalisée par le service juridique du Conseil mar-

querá un tournant dans l'approche de l'UE à l'égard du Sahara occidental", a-t-elle ajouté. Le service juridique du Conseil confirme, dans sa note, que les institutions de l'UE doivent désormais prendre des mesures pour se conformer aux arrêts de la CJUE. Selon l'article 266 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), l'UE est légalement tenue de rectifier ses accords illicites et d'adopter des mesures de sauvegarde contre les importations de produits agricoles mal étiquetés originaires du Sahara occidental. Le service juridique du Conseil de l'UE admet que la Cour a réaffirmé des principes clés du droit international. Alors que la Commission européenne tente de contourner le Front Polisario et de négocier avec le Maroc, qui n'a ni souveraineté ni pouvoir administratif sur le Sahara occidental, le service juridique du Conseil de l'UE reconnaît un précédent juridique crucial: le Front Polisario, le représentant reconnu par l'ONU du peuple sahraoui, a le droit de contester les accords de l'UE qui affectent le Sahara occidental.